

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaia



Faculté de Technologie
Département d'Architecture



Thème :

La valorisation du patrimoine bâti : étude comparative des moyens de valorisation
nationaux et internationaux

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture

« Spécialité Architecture »

Préparé par : SADI Malik Lamine

Pr.	Grade	Département architecture de Bejaia	Président de jury
Mr. Rabhi		Département architecture de Bejaia	Rapporteur
Pr.		Département architecture de Bejaia	Examineur
Mr.		..la fonction de l'invité ..	Invité

Année Universitaire 2022 - 2023

Résumé

Ce mémoire de recherche se focalise sur la valorisation du patrimoine bâti en mettant en avant différentes dimensions telles que la réglementation, les institutions, les outils de protection et de valorisation, la médiation patrimoniale, la participation citoyenne et l'événementiel. Les chapitres explorent ces aspects à l'échelle internationale, en se concentrant également sur le patrimoine rural et les opérations de conservation et de réhabilitation des bâtiments.

Une étude empirique a été menée en Algérie afin d'évaluer la connaissance de la population locale concernant les moyens de valorisation du patrimoine bâti. Des comparaisons ont été établies entre les pratiques en Algérie et celles des autres pays mentionnés, mettant en évidence les points forts et les lacunes du système de valorisation en Algérie. Et des recommandations ont été faites pour améliorer les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie.

En suivant les recommandations formulées, l'Algérie peut renforcer ses efforts de valorisation du patrimoine bâti, préservant ainsi son identité culturelle et favorisant un développement durable.

يُركز هذا البحث على تـثمين التراث المبني من خلال تسليط الضوء على أبعاد مختلفة مثل التشريعات، المؤسسات، أدوات تستكشف الفصول هذه .الحماية والتـثمين، الوساطة التراثية، المشاركة المجتمعية والفعاليات الجوانب على المستوى الدولي، مع التركيز أيضًا على التراث الريفي وعمليات حفظ وإعادة تأهيل المباني تم إجراء دراسة تجريبية في الجزائر لتقييم معرفة السكان المحليين بوسائل تـثمين التراث تم إجراء مقارنات بين الممارسات في الجزائر وتلك المتبعة في البلدان الأخرى المذكورة .المبني مما أبرز نقاط القوة والضعف في نظام التـثمين في الجزائر. تـثمين كما قُدمت توصيات لتحسين وسائل التراث المبني في الجزائر.

باتباع التوصيات المقدمة، يمكن للجزائر تعزيز جهودها في تـثمين التراث المبني ,مما يساعد على الحفاظ على هويتها الثقافية وتشجيع التنمية المستدامة.

Abstract

This research dissertation focuses on the enhancement of built heritage by highlighting different dimensions such as regulations, institutions, protection and enhancement tools, heritage mediation, citizen participation and events. The chapters explore these aspects on an international scale, also focusing on rural heritage and building conservation and rehabilitation operations.

An empirical study was carried out in Algeria in order to evaluate the knowledge of the local population concerning the means of valorization of the built heritage. Comparisons were made between the practices in Algeria and those of the other countries mentioned, highlighting the strengths and shortcomings of the valuation system in Algeria. And recommendations were made to improve the means of enhancing the built heritage in Algeria.

By following the recommendations made, Algeria can strengthen its efforts to promote the built heritage, thus preserving its cultural identity and promoting sustainable development.

Remerciement

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont soutenu dans la réalisation de mon mémoire de recherche. En particulier, j'aimerais remercier ma famille pour leur soutien constant tout au long de ce projet.

Je voudrais également exprimer ma gratitude envers l'ensemble des enseignants du département d'architecture, qui ont partagé leur expertise et leur expérience pour m'aider à développer mes compétences en recherche.

Enfin, je souhaite remercier mon encadrant, Mr Rabhi, pour sa disponibilité, ses conseils et son soutien tout au long de ce projet. Sa vision et ses encouragements ont été essentiels pour la réussite de mon mémoire de recherche.

Je suis extrêmement reconnaissant(e) envers chacune de ces personnes pour leur contribution précieuse à la réalisation de ce projet et pour leur soutien indéfectible dans mon parcours académique.

Dédicaces

Je dédie cet humble travail

A mes chers parents qui ont été toujours présents tout au long de mon parcours ;

A ma chère maman, pour sa bienveillance, son encouragement, sa patience durant toutes ces années de travail

A mon cher papa, pour son soutien, pour tout ce qu'il a fait pour moi, pour ses sacrifices pour me voir réussir ;

A ma sœur Maya, qui a été toujours présente à mes côtés.

Table des matières

Remerciement.....	iv
Dédicaces	v
Table des matières	vi
Liste des figures	viii
Liste des tableaux	ix
Chapitre Introductif	i
Introduction générale.....	1
Objectif de la recherche.....	2
Hypothèse.....	2
Méthodologie de travail	2
Structure du mémoire	2
Chapitre 1 : La valorisation du patrimoine bâti.....	3
Introduction	4
I. Définition des concepts	6
I.1 Valorisation	6
I.2 Patrimoine bâti.....	6
I.3 Valorisation du patrimoine bâti	6
I.4 Moyens de valorisation.....	7
I.4.1 Réglementation.....	7
I.4.2 Institutions	9
I.4.2.1 Agissant à l'internationale	9
I.4.2.2 Agissant au niveau des pays.....	11
I.4.3 Outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti	14
I.4.4 Médiation patrimoniale	17
I.4.5 Participation citoyenne	18
I.4.6 Événementiel	20

Conclusion.....	23
Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural	24
Introduction	25
II. Définition des concepts	26
II.1 Patrimoine rural bâti	26
II.2 Moyens de valorisation.....	26
II.2.1 Stratégie de valorisation du patrimoine rural	26
II.2.2 Médiation patrimoniale	30
II.2.3 Participation citoyenne	33
II.2.4 Événementiel.....	34
II.2.5 Les opérations sur les bâtiments.....	36
II.2.6 Conservation.....	36
II.2.7 Restauration.....	36
II.2.8 Réhabilitation	36
II.2.9 Reconversion.....	36
II.2.10 Rénovation.....	37
II.2.11 Restitution.....	37
II.3 Types de valorisation.....	37
II.3.1 Valorisation à but économique.....	37
II.3.2 Valorisation à but culturelle	40
II.3.3 Valorisation à but administratif et de service.....	44
Conclusion.....	48
Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie.....	50
Introduction	51
I. Moyens de valorisation	52
I.1 Réglementation.....	52
I.2 Institutions	53

I.3	Outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti.....	54
I.4	Médiation patrimoniale.....	55
I.5	Participation citoyenne	55
I.6	Événementiel	56
I.7	Comparatif des moyens de valorisation entre l'Algérie et l'international.....	56
I.8	Analyse des résultats du questionnaire	60
I.9	Recommandations	68
I.9.1	Règlementation.....	68
I.9.2	Institutions	69
I.9.3	Outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti	69
I.9.4	Médiation patrimoniale	70
I.9.5	Participation citoyenne	71
I.9.6	Événementiel.....	72
	Conclusion.....	73
	Conclusion Générale	75
	Bibliographie.....	77

Liste des figures

Figure 1 :	fiche journée européennes du patrimoine	21
Figure 2 :	La journée du patrimoine.....	21
Figure 3 :	salon international du patrimoine culturel	22
Figure 4 :	salon international du patrimoine culturel	22
Figure 5 :	Heritage open days	23
Figure 6 :	La Route du cidre en Normandie	31
Figure 7 :	La Route du cidre en Normandie.....	31
Figure 8 :	Le musée en plein air de Skansen en Suède	31
Figure 9 :	• Le musée en plein air de Skansen en Suède.....	31
Figure 10 :	Le musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada à Ottawa	32
Figure 11 :	Le musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada à Ottawa	32
Figure 12 :	Le village-musée de Kumrovec en Croatie	32

Figure 13 : Le village-musée de Kumrovec en Croatie	32
Figure 14 : Le village-musée de Hollókő en Hongrie	33
Figure 15 : Le village-musée de Hollókő en Hongrie	33
Figure 16 : Ancienne grange en cabinet Kiné	38
Figure 17 : Rénovation d'une ancienne ferme	39
Figure 18 : Rénovation d'une ancienne ferme	39
Figure 19 : Rénovation d'une ancienne ferme	39
Figure 20 : Rénovation d'une ancienne ferme	40
Figure 21 : Rénovation d'une ancienne ferme	40
Figure 22 : Reconversion d'une ferme en musée	41
Figure 23 : Reconversion d'une ferme en musée	41
Figure 24 : Reconversion d'une ferme en musée	41
Figure 25 : Reconversion d'une grange ,	43
Figure 26 : Reconversion d'une grange ,	43
Figure 27: Reconversion d'une grange ,	43
Figure 28: Reconversion d'une grange ,	43
Figure 29: Reconversion d'une grange ,	44
Figure 30: Reconversion d'une grange ,	44
Figure 31 : Restauration générale de la Chapelle Notre-Dame du Rosaire,.....	45
Figure 32:Restauration générale de la Chapelle Notre-Dame du Rosaire,.....	45
Figure 33:Restauration générale de la Chapelle Notre-Dame du Rosaire,.....	45
Figure 34 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,.....	46
Figure 35 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,.....	46
Figure 36 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,.....	47
Figure 37 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,.....	47
Figure 38 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,.....	48
Figure 39 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,.....	48

Liste des tableaux

<i>Tableau 1: Tableau comparatif des moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie et à l'international, Source : Auteur, 2023.</i>	60
--	----

Chapitre Introductif

Introduction générale

Le patrimoine est le lègue de nos ancêtres, il est ce qui a réussi à traverser les âges, de l'antiquité jusqu'à aujourd'hui pour parvenir jusqu'à nous. En plus de représenter un simple lègue, il représente un moyen pour l'homme de se rattacher à sa culture et ses racines ce qui lui octroie une identité propre à lui essentielle à son existence en société.

Témoin de l'histoire, de culture, de traditions et de modes de vies de civilisations ayants siégés sur nos terres, le patrimoine permet à l'homme d'en apprendre toujours plus sur le passé de l'humanité et s'en imprégné ce qui favorise la compréhension et le renforcement des liens entre les peuples.

Il est donc indispensable pour nous de le préserver et de veiller à sa durabilité tout en encourageant sa valorisation afin que tout un chacun puisse profiter de tout ce que ce patrimoine peut lui apporter. Il reste à savoir et à définir comment nous pouvons le valoriser à travers différents moyens ?

Aujourd'hui, des efforts sont fournis afin de préserver une grande partie de ce patrimoine, néanmoins, il subsiste une partie de ce dernier qui est fortement négligé et qui représente pourtant un atout majeur dans la considération du patrimoine. Cette partie précédemment citée représente le patrimoine rural assez peu mit en valeur. Nous nous attarderons alors sur ce dernier et sur les moyens de le valoriser.

Nous nous attarderons ensuite sur le cas de l'Algérie en essayant de définir les différents moyens mis en œuvre afin de valoriser le patrimoine bâti dans sa globalité et en comparant les efforts fournis par l'Algérie à cette fin ci avec les efforts fournis par les pays les plus actifs dans ce domaine. En finissant par donner, si nécessaire, des recommandations afin de valoriser notre patrimoine.

Objectif de la recherche

- Comprendre comment valoriser un patrimoine bâti à travers différents moyens.
- Connaitre les moyens de valorisation du patrimoine rural.
- Donner des recommandations pour valoriser le patrimoine bâti en Algérie.

Hypothèse

- L'Algérie présente plusieurs lacunes dans son processus de valorisation du patrimoine bâti, en particulier au niveau des institutions, des réglementations en vigueur et des moyens mis en œuvre pour assurer une protection et une mise en valeur efficaces.

Méthodologie de travail

- **Recherche bibliographique**

Consiste en la recherche documentaire autour de la valorisation du patrimoine bâti et la valorisation du patrimoine rural à travers différentes sources (articles sur internet, livres, mémoires de recherche, thèses...etc.)

- **Recherche sur terrain**

A travers une comparaison des moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie et à l'international et grâce à l'établissement d'un questionnaire à distribuer à plusieurs personnes notamment afin d'évaluer les actions entreprises dans le but de valoriser le patrimoine bâti algérien.

Structure du mémoire

Chapitre 1 :

Dans ce premier chapitre nous verrons comment quelques pays étrangers valorisent leur patrimoine bâti à travers l'étude des différents moyens de valorisation que sont « La réglementation liée au patrimoine bâti, les institutions chargés de la protection du patrimoine bâti, les outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti, la participation citoyenne, la médiation patrimoniale et les évènements liés au patrimoine bâti »

Chapitre 2 :

Nous verrons dans ce chapitre les politiques et moyens de valoriser le patrimoine rural à l'étranger ainsi que les différentes actions existantes afin de redonner vie à un bâtiment à travers différents exemples d'opérations sur un patrimoine rural.

Chapitre 3 :

Nous finirons enfin dans ce chapitre par étudier les moyens mis en œuvre par l'Algérie pour la valorisation du patrimoine bâti et nous les comparerons avec ceux à l'étranger. Ainsi, en se basant sur cette comparaison et sur les résultats d'un questionnaire établi, nous donnerons des recommandations dans le but d'améliorer les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie.

Chapitre 1 : La valorisation du patrimoine bâti

Introduction

La valorisation du patrimoine bâti est une démarche qui consiste à préserver et à mettre en valeur les bâtiments et les sites historiques, qu'ils soient classés ou non, pour les rendre accessibles au public et les faire découvrir ou redécouvrir. Cette démarche permet de préserver l'histoire, la culture et l'identité des communautés, tout en offrant des opportunités économiques et touristiques.

La réglementation est l'un des moyens les plus importants pour protéger et valoriser le patrimoine bâti. Les lois et les règlements en vigueur définissent les critères de protection et les mesures de conservation des bâtiments et des sites historiques. Ces règles permettent de garantir la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine bâti, en empêchant par exemple la démolition ou la transformation abusive de ces bâtiments.

Les institutions publiques telles que les musées, les centres d'interprétation, les parcs historiques et les archives nationales contribuent également à la valorisation du patrimoine bâti. Ces institutions proposent des expositions, des visites guidées, des événements et des activités pour sensibiliser le public à l'importance de notre patrimoine bâti. Ils contribuent également à la recherche et à la documentation des bâtiments historiques.

Les outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti sont des moyens importants pour préserver et mettre en valeur les bâtiments et les sites historiques. Ils visent à garantir la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, en empêchant par exemple la démolition ou la transformation abusive de ces bâtiments, tout en offrant des opportunités économiques et touristiques.

La médiation culturelle est une pratique qui vise à favoriser la compréhension et l'appropriation de la culture et du patrimoine par un large public. Elle s'appuie sur différentes méthodes et outils de communication pour rendre accessible et compréhensible le patrimoine bâti, qu'il s'agisse de monuments historiques, de sites archéologiques ou de quartiers anciens. Elle permet de valoriser le patrimoine bâti en le rendant vivant et en favorisant son appropriation par les populations locales et les visiteurs. Elle contribue également à la préservation et à la conservation de ce patrimoine en sensibilisant les publics à sa valeur et à son importance.

Chapitre 1 : La valorisation du patrimoine bâti

La participation citoyenne est également essentielle à la valorisation du patrimoine bâti. Les citoyens peuvent s'impliquer dans la préservation et la restauration des bâtiments historiques en proposant des idées, des financements ou des actions bénévoles. Ils peuvent également contribuer à la sensibilisation du public à l'importance de notre patrimoine bâti.

Enfin, les événements et les festivals culturels peuvent également contribuer à la valorisation du patrimoine bâti. Ces événements offrent des opportunités pour découvrir ou redécouvrir les bâtiments et les sites historiques, ainsi que pour apprendre davantage sur leur histoire et leur importance culturelle. Ils constituent également une source de revenus économiques pour les communautés locales.

En somme, la valorisation du patrimoine bâti est un enjeu majeur qui nécessite la participation de tous les acteurs concernés, des citoyens aux gouvernements.

I. Définition des concepts

I.1 Valorisation

"Hausse de la valeur marchande d'un produit ou d'un service, provoquée au moyen de manœuvres volontaires ou, éventuellement, par une mesure légale." Larousse

" Action de donner de la valeur, plus de valeur à quelque chose ou à quelqu'un ; fait d'être valorisé" Larousse

Mise en valeur de quelque chose pour en tirer davantage de ressources. *Valorisation d'une région, d'une industrie, d'une recherche.*

I.2 Patrimoine bâti

Le patrimoine bâti, également connu sous le nom de patrimoine immobilier, fait référence à l'ensemble des constructions, bâtiments et structures construites par l'homme et considérées comme ayant une importance culturelle, historique, architecturale ou artistique. Cela peut inclure des monuments, des églises, des châteaux, des maisons historiques, des sites archéologiques, des jardins, des ponts, des statues et d'autres structures importantes qui sont considérées comme faisant partie du patrimoine culturel d'une région, d'un pays ou même de l'humanité dans son ensemble. Le patrimoine bâti est un élément important de la mémoire collective et de l'identité culturelle d'une société, et il est souvent préservé et protégé par les gouvernements et les organisations patrimoniales pour les générations futures.

I.3 Valorisation du patrimoine bâti

C'est l'ensemble des moyens utilisés afin de mettre en valeur un patrimoine architectural.

La valorisation du patrimoine bâti peut être définie comme un processus complexe et multidimensionnel qui vise à préserver et à mettre en valeur les bâtiments historiques et culturels pour leur donner une nouvelle vie tout en préservant leur caractère et leur identité. Selon le Conseil de l'Europe, ce processus implique d'identifier, de comprendre, de conserver, de mettre en valeur et de promouvoir les valeurs culturelles, sociales, esthétiques et économiques du patrimoine architectural. Cette définition souligne l'importance de considérer la valeur patrimoniale d'un bâtiment dans son contexte culturel et social plus large.

Selon l'historien de l'art Didier Rykner, la valorisation du patrimoine bâti est un enjeu majeur de la conservation du patrimoine culturel, car elle permet de préserver les témoignages de l'histoire et de la culture tout en leur donnant une fonction et une utilité dans le présent. Cette

citation met en évidence le rôle essentiel de la valorisation du patrimoine bâti dans la préservation de l'histoire et de la culture, tout en soulignant l'importance de donner une nouvelle vie aux bâtiments historiques en leur trouvant des utilisations contemporaines.

I.4 Moyens de valorisation

I.4.1 Réglementation

Le premier élément faisant partie des moyens de valorisations que nous allons voir est la réglementation en vigueur dans les pays, Ce que les lois font afin de préserver un patrimoine bâti à travers tout le territoire national.

➤ **En France :** On adopte en 1958 la stratégie de la "table rase", qui consistait à reconstruire les villes sinistrées après la guerre en adoptant une approche moderne sans tenir compte de l'héritage architectural existant. Cependant, la question de la reconstruction et du compromis entre la "tradition" et le "modernisme" n'a été traitée que dans le cadre de débats. Ce n'est qu'avec l'adoption de la loi Malraux en 1962 que la valeur architecturale et urbaine des quartiers anciens a été reconnue, et un "secteur sauvegardé" a été créé pour protéger les quartiers urbains caractéristiques présentant un caractère historique, esthétique ou justifiant leur conservation, restauration ou mise en valeur. Ce secteur sauvegardé a mis en place un PSMVSS qui remplace le plan local d'urbanisme et précise les mesures à prendre pour chaque immeuble (conservation, démolition, reconstruction...) ainsi que les règles juridiques destinées à protéger le patrimoine architectural existant tout en permettant l'expression de l'architecture moderne. Dans le secteur sauvegardé, les vieux quartiers conservent leur vocation résidentielle, tandis que la zone commerciale est située en périphérie.

➤ **En Grande-Bretagne :** les projets de rénovation des quartiers historiques ont été confrontés à une opposition croissante de la part du public et des professionnels. En 1974, la législation sur l'urbanisme a créé les "zones d'action pour l'habitat" qui doivent être soumises à l'avis des résidents et des groupes concernés, conformément à la loi en vigueur. Les zones ayant une importance architecturale et historique peuvent être désignées comme "secteurs sauvegardés" pour être préservées ou améliorées. Selon une circulaire de 1975 qui détaille la stratégie de renouvellement urbain progressif en milieu urbain, les rénovations doivent être entreprises progressivement et de manière évolutive dans le style anglais traditionnel, par de petits morceaux et étapes successives dans ces secteurs. Il est à noter que, en particulier en Grande-Bretagne, l'initiative privée, individuelle et associative a été à l'origine de la protection du patrimoine architectural.

➤ **En Italie :** Dans les années 1950, la protection des centres anciens contre les opérations de rénovation est devenue une préoccupation nationale. Des intellectuels et des urbanistes ont pris la défense du processus de sauvegarde de tout le patrimoine urbain, y compris le "type de la ville" et le "type d'immeubles". Pour cette raison, la formation des architectes est orientée vers la connaissance des architectures anciennes dans les grandes écoles d'architecture telles que Turin, Milan, Florence et Rome. Les architectes reçoivent un enseignement technique et historique spécialisé axé sur les immeubles anciens. Cependant, les opérations de rénovation effectuées dans les centres anciens ont entraîné un changement de la fonction résidentielle, en activités commerciales et professionnelles.

➤ **Au Maroc :** la protection des quartiers historiques remonte à l'époque coloniale et était initialement motivée par le développement du tourisme. Le dahir du 21 juillet 1945 sur la conservation des monuments historiques et des sites énonçait déjà la nécessité de protéger les villes anciennes et les architectures régionales. Après l'indépendance, la détérioration constante du paysage urbain et patrimonial a conduit à un renforcement de la législation, notamment avec la promulgation de la loi n° 90-12 sur l'urbanisme en 1992 et l'élaboration d'une stratégie nationale de préservation des médinas. De nouveaux acteurs ont également été impliqués, tels que des sociétés immobilières privées, des agences de réhabilitation, des associations et des acteurs du tourisme et de l'artisanat. Par exemple, l'Agence pour la dédensification et la réhabilitation de la médina de Fès (Ader-Fès) a réalisé de nombreux projets de réhabilitation. La Casamémoire, une association à but non lucratif créée en 1995, est également active dans la préservation du patrimoine architectural du XXe siècle au Maroc. Les villes historiques du Maroc attirent un grand intérêt pour la préservation de quartiers entiers. Des bénévoles, des artistes-peintres, des étudiants et des passionnés du patrimoine contribuent à cette sauvegarde, mais quelques villes, comme Marrakech, connaissent encore des transformations incontrôlées.

➤ **En Tunisie :** le riche patrimoine du pays est un facteur important dans la promotion du tourisme. Dans les années 1980, l'État a lancé des "projets de développement urbain" en collaboration avec la Banque mondiale, suivis dans les années 1990 par des "programmes nationaux de réhabilitation des quartiers populaires", tous deux conçus comme des "interventions intégrées" comprenant la construction de nouveaux bâtiments. En outre, la loi n° 94-35 du 24 février 1994 relative au Code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels a créé le concept de "secteur sauvegardé". De nombreuses associations de sauvegarde du patrimoine bâti sont actives en Tunisie, telles que l'Association de Mégrine pour l'innovation et la sauvegarde (AMIS), qui a dépassé le cadre de la préservation des

monuments historiques pour proposer des interventions intégrées et une politique de sauvegarde durable, y compris pour les tissus récents hérités de la colonisation qui sont considérés comme faisant partie intégrante du patrimoine bâti. (MAZOUZ, Cairn.info, 2015)

I.4.2 Institutions

La valorisation du patrimoine passe par l'action d'institutions nombreuses. Des institutions internationales agissent au niveau planétaire mais au niveau des pays, on retrouve des institutions étatiques ou privés œuvrant à la valorisation du patrimoine de ces pays. On peut alors retrouver

I.4.2.1 Agissant à l'internationale

➤ **UNESCO** : L'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, est une agence spécialisée des Nations unies créée en 1945. Elle a pour mission de promouvoir la coopération internationale en matière d'éducation, de science, de culture et de communication, afin de renforcer la paix et la sécurité dans le monde.

En ce qui concerne le patrimoine bâti, l'UNESCO joue un rôle important dans sa préservation et sa valorisation à travers le monde. Elle est notamment connue pour son programme du patrimoine mondial, qui a été créé en 1972 pour identifier, protéger et promouvoir des sites naturels et culturels d'une importance exceptionnelle pour l'humanité.

Le programme du patrimoine mondial de l'UNESCO compte aujourd'hui plus de 1000 sites dans plus de 160 pays, comprenant des sites naturels tels que des parcs nationaux, des réserves de biosphère et des zones humides, ainsi que des sites culturels tels que des monuments, des ensembles urbains, des sites archéologiques et des paysages culturels. Pour être inscrit sur la liste du patrimoine mondial, un site doit répondre à des critères de sélection rigoureux, tels que sa valeur universelle exceptionnelle, son authenticité et son intégrité.

En plus de son programme du patrimoine mondial, l'UNESCO agit également pour la sauvegarde du patrimoine bâti à travers d'autres initiatives et programmes, tels que la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui vise à protéger les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoir-faire transmis de génération en génération, ainsi que la promotion des villes historiques et des quartiers anciens, dans le cadre de la protection du patrimoine urbain. (UNESCO, s.d.)

➤ **ICOMOS** : L'ICOMOS, acronyme de Conseil international des monuments et des sites en français (International Council on Monuments and Sites en anglais), est une organisation non gouvernementale internationale créée en 1965. Son objectif principal est de

promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel dans le monde entier.

L'ICOMOS est composé de membres individuels et institutionnels, tels que des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des universités et des associations professionnelles. Les membres de l'ICOMOS sont des experts dans les domaines de la conservation, de l'archéologie, de l'urbanisme et de l'architecture, ainsi que des spécialistes de la gestion du patrimoine culturel.

L'ICOMOS a développé une série de chartes, directives et recommandations qui établissent des normes et des principes pour la conservation et la gestion du patrimoine culturel. Parmi celles-ci, on peut citer la Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et des sites de 1964, la Charte de Nara sur la conservation et la restauration des structures architecturales en bois de 1994, et la Charte de La Valette sur la gestion du patrimoine archéologique de 1992.

L'ICOMOS travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et d'autres organisations internationales pour la protection et la promotion du patrimoine culturel dans le monde entier. L'ICOMOS est également impliqué dans des missions de conseil et de formation pour les gouvernements, les communautés et les organisations locales impliquées dans la conservation du patrimoine culturel. (ICOMOS, 2023)

➤ **ICCROM** : L'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) est une organisation intergouvernementale créée en 1956 et basée à Rome, en Italie. L'ICCROM a pour mission de promouvoir la conservation et la restauration du patrimoine culturel dans le monde entier en offrant des formations spécialisées, en menant des recherches et en fournissant des conseils techniques aux professionnels du patrimoine.

L'ICCROM travaille en étroite collaboration avec des gouvernements, des organisations internationales, des universités et des experts du patrimoine culturel. L'organisation organise des formations spécialisées pour les professionnels du patrimoine, en mettant l'accent sur l'apprentissage pratique et la transmission des connaissances traditionnelles. Elle mène également des recherches sur des sujets liés à la conservation et à la restauration du patrimoine culturel, ainsi que sur les méthodes et les technologies les plus récentes dans ce domaine.

En outre, l'ICCROM fournit des conseils techniques aux professionnels du patrimoine culturel, notamment en matière de gestion de crise et de prévention des catastrophes naturelles

ou humaines, de planification stratégique, de financement et de gestion de projets de conservation et de restauration.

L'ICCROM travaille sur une variété de projets à travers le monde, allant de la conservation de sites archéologiques aux pratiques de conservation de la biodiversité culturelle. L'organisation est également un membre actif du système des Nations unies pour la protection du patrimoine culturel et de son développement durable. (ICCROM, s.d.)

I.4.2.2 Agissant au niveau des pays

➤ **En France** : il existe plusieurs institutions qui s'occupent du patrimoine bâti. Voici quelques-unes des plus importantes :

- **Le Ministère de la Culture** : Il est responsable de la politique culturelle de la France, y compris la préservation et la valorisation du patrimoine bâti. Le ministère a créé plusieurs services et directions, dont la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture et le Centre des Monuments Nationaux (CMN). (Ministère de la culture, s.d.)
- **La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)** : Chaque région de France a une DRAC, qui est responsable de la mise en œuvre de la politique culturelle du ministère de la Culture au niveau régional. La DRAC travaille en étroite collaboration avec les collectivités locales, les associations et les propriétaires privés pour préserver le patrimoine bâti. (Ministère de la culture, s.d.)
- **Les Architectes des Bâtiments de France (ABF)** : Les ABF sont des fonctionnaires du ministère de la Culture qui sont responsables de la protection et de la mise en valeur des monuments historiques et des quartiers anciens. Ils travaillent en étroite collaboration avec les collectivités locales et les propriétaires privés pour préserver l'architecture historique. (ANABF, s.d.)
- **Le Centre des Monuments Nationaux (CMN)** : Le CMN est un établissement public créé en 1914 pour protéger, conserver et mettre en valeur les monuments historiques de la France. Il gère plus de 100 monuments historiques à travers le pays, notamment la Tour Eiffel, le Mont-Saint-Michel, le Château d'Azay-le-Rideau et la Conciergerie. (Centre des monuments nationaux, s.d.)
- **Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP)** : Ils sont rattachés à la DRAC et sont responsables de la mise en œuvre de la politique du ministère de la Culture en matière de patrimoine bâti au niveau départemental. (Ministère de la culture, s.d.)

- **Les établissements publics de coopération culturelle (EPCC) :** Ils sont créés par des collectivités territoriales (régions, départements, communes) pour gérer et valoriser des sites patrimoniaux, des musées ou des monuments historiques. Ils peuvent aussi avoir une mission de recherche, de diffusion et de médiation culturelle.
- **Les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) :** Ils font partie des institutions qui s'occupent du patrimoine bâti en France. Ils ont une mission importante dans la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, ainsi que dans la protection et la valorisation du patrimoine bâti. Les CAUE travaillent en étroite collaboration avec les autres institutions que j'ai mentionnées précédemment, telles que la DRAC, les services départementaux de l'architecture et du patrimoine et les établissements publics de coopération culturelle pour assurer une gestion globale et cohérente du patrimoine bâti en France. (fncaue, s.d.)
 - **En Italie :** plusieurs institutions sont impliquées dans la préservation et la valorisation du patrimoine bâti. Voici quelques-unes des principales institutions :
 - **Le Ministero della Cultura :** Le ministère de la Culture a pour mission de promouvoir et de protéger le patrimoine culturel italien, y compris le patrimoine bâti. Il gère plusieurs organismes qui sont responsables de la protection et de la valorisation du patrimoine bâti, tels que les Soprintendenze (services régionaux de la culture), les Parcs archéologiques et les musées nationaux. (beniculturali, s.d.)
 - **Les Soprintendenze :** Il s'agit de services régionaux de la culture qui ont pour mission de protéger, de restaurer et de valoriser le patrimoine culturel, y compris les monuments et les bâtiments historiques. Ils travaillent en collaboration avec les autorités locales pour assurer une gestion coordonnée du patrimoine bâti. (beniculturali, s.d.)
 - **L'Istituto Superiore per la Conservazione ed il Restauro :** C'est l'Institut supérieur pour la conservation et la restauration, qui a pour mission de former des spécialistes dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel italien, y compris le patrimoine bâti. (beniculturali, s.d.)
 - **La Fondazione Italia Patria della Bellezza :** C'est une fondation privée qui travaille à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel italien, y compris le patrimoine bâti. La fondation organise des événements culturels et des projets de restauration de bâtiments historiques en collaboration avec les autorités locales et les propriétaires privés. (patriadellabellezza, s.d.)

- **L'Associazione Dimore Storiche Italiane** : C'est une association qui regroupe des propriétaires de maisons historiques en Italie. L'association travaille à la promotion et à la valorisation de ces maisons, en encourageant leur restauration et leur ouverture au public. (associazionedimorestoricheitaliane, s.d.)
- **L'Associazione Italiana di Storia Urbana** : C'est une association qui regroupe des historiens de l'urbanisme et de l'architecture en Italie. L'association travaille à la promotion et à la diffusion de la connaissance du patrimoine bâti, en organisant des conférences et des événements culturels. (aisuinternational, s.d.)
 - **En Grande-Bretagne** : il existe plusieurs institutions qui sont impliquées dans la préservation et la valorisation du patrimoine bâti. Voici quelques-unes des principales institutions :
 - **English Heritage** : C'est une organisation gouvernementale qui a pour mission de protéger et de valoriser le patrimoine culturel anglais, y compris le patrimoine bâti. English Heritage est responsable de la gestion de plus de 400 monuments et sites historiques en Angleterre, ainsi que de la classification des bâtiments historiques. (english heritage, s.d.)
 - **Historic England** : C'est une organisation gouvernementale qui travaille à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel anglais, y compris le patrimoine bâti. Historic England conseille les autorités locales et les propriétaires privés sur la restauration et la conservation des bâtiments historiques, et mène des recherches pour mieux comprendre le patrimoine culturel anglais. (historic england, s.d.)
 - **National Trust** : C'est une organisation caritative qui a pour mission de protéger le patrimoine culturel britannique, y compris le patrimoine bâti, ainsi que la nature et les paysages naturels. Le National Trust gère plus de 500 propriétés historiques en Angleterre, au pays de Galles et en Irlande du Nord, et travaille à leur restauration et à leur mise en valeur. (national trust, s.d.)
 - **The Society for the Protection of Ancient Buildings (SPAB)** : C'est une organisation caritative qui travaille à la préservation des bâtiments historiques en Grande-Bretagne. SPAB conseille les propriétaires privés et les autorités locales sur les techniques de restauration traditionnelles et la gestion durable des bâtiments historiques. (Society for the Protection of Ancient Buildings, s.d.)
 - **Au Maroc** : plusieurs institutions sont impliquées dans la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, notamment :

- **La Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat** : Cette fondation a été créée en 1995 pour préserver le patrimoine culturel de la ville de Rabat. Elle travaille à la restauration et à la mise en valeur de plusieurs monuments historiques de la ville, tels que les remparts, les portes monumentales, les mosquées, les mausolées et les palais. (fspcrabat, s.d.)
- **La Fondation du patrimoine culturel judéo-marocain** : Cette fondation est une organisation à but non lucratif qui travaille à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel marocain, y compris le patrimoine bâti. Elle a pour mission de sensibiliser le public à la valeur du patrimoine culturel et de promouvoir sa protection et sa mise en valeur. (Lévy, s.d.)
- **La Direction du Patrimoine Culturel** : Cette direction, relevant du ministère de la Culture, est chargée de la gestion, de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel marocain, y compris le patrimoine bâti. Elle établit les politiques et les stratégies en matière de conservation du patrimoine bâti et veille à la mise en œuvre des programmes de restauration. (Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication, s.d.)
 - **Aux États-Unis** : La préservation et la valorisation du patrimoine bâti est gérée à différents niveaux, avec plusieurs institutions impliquées, notamment :
 - **Le National Park Service (NPS)** : Cette agence fédérale est chargée de la préservation et de la gestion des parcs nationaux et d'autres sites historiques, y compris des bâtiments historiques. Le NPS travaille à la restauration et à la mise en valeur des sites historiques et des bâtiments qui se trouvent sur les terres fédérales, tels que les maisons historiques, les forts, les bâtiments gouvernementaux et les sites archéologiques. (National Park Service, s.d.)
 - **Le National Trust for Historic Preservation** : C'est une organisation à but non lucratif qui travaille à la préservation et à la valorisation du patrimoine bâti aux États-Unis. Le National Trust travaille à la sauvegarde de sites historiques, de monuments et de bâtiments importants dans le pays, ainsi qu'à la sensibilisation du public à la valeur de l'histoire et de la culture américaines. (National Trust for Historic Preservation, s.d.)

I.4.3 Outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti

Ce sont les outils institués par les responsables afin de pouvoir gérer un patrimoine.

- **En France**

- **Les ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) et les AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) :** Ce sont d'anciens outils de protection et de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager en France qui furent remplacés par les SPR.

Les ZPPAUP et les AVAP sont des outils de planification urbaine qui permettent de protéger et de mettre en valeur des quartiers ou des ensembles urbains présentant un intérêt patrimonial. Ils ont pour objectif de réglementer l'urbanisme et de favoriser la mise en valeur des éléments patrimoniaux dans les projets d'aménagement. (Cerema, s.d.)

- **Les secteurs sauvegardés :** il s'agit de quartiers présentant un intérêt patrimonial remarquable et qui ont été inscrits au plan local d'urbanisme pour bénéficier d'une protection particulière. Cette protection peut concerner l'architecture, le paysage, l'environnement ou l'urbanisme. (WSI Conseil, s.d.)
- **Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) :** il s'agit de sites présentant un intérêt patrimonial remarquable et qui ont été identifiés par les collectivités territoriales. Les SPR sont soumis à un régime de protection spécifique qui peut inclure des mesures de conservation, de restauration et de mise en valeur. (Ministère de la culture, s.d.)
- **L'Inventaire général du patrimoine culturel :** qui avait autrefois pour nom Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France est un service national qui fût créé en 1964 sur l'initiative d'André Malraux et d'André Chastel. Son rôle principal consiste à recenser, étudier et promouvoir les éléments du patrimoine français qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Ce service est supervisé par le ministère de la Culture, mais depuis 2005, il est géré par les régions en vertu de la décentralisation. (Ministère de la culture, s.d.)

➤ **En Italie :** voici quelques outils de protection et de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager :

- **Vincolo :** c'est une protection spécifique des monuments historiques à condition que les monuments en question aient plus de cinquante ans, soixante-dix pour les immeubles, et que son auteur ne soit plus vivant. Sont considérés immeubles les biens qui sont intrinsèquement ou intentionnellement attachés au sol, créant ainsi une entité physique unique avec le terrain, et qui ne peuvent être déplacés sans subir une altération de leur intégrité. Les centres historiques dans leur totalité, peuvent aussi faire l'objet d'une protection à ce titre. (DERUVO, s.d.)

- **Les zones de protection** : En Italie, le Code prévoit la possibilité de délimiter une zone de protection indirecte pour préserver les biens culturels des immeubles et leur intégrité. Dans ces zones, le ministère peut prescrire les mesures nécessaires, telles que les distances et les règles, afin d'éviter de mettre en danger ces biens ou de nuire à leur perspective et leur éclairage. À titre d'exemple, une zone de protection est établie autour de l'ancienne ville de Paestum, ce qui empêche toute construction à l'intérieur du mur d'enceinte et soumet les modifications et extensions des constructions existantes à une autorisation administrative dans les mille mètres à l'extérieur du mur d'enceinte. (DERUVO, s.d.)

➤ **En Grande-Bretagne** : voici quelques outils de protection et de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager :

- **Les Listed Buildings** : il s'agit de bâtiments d'intérêt historique, architectural ou culturel qui ont été inscrits sur la Liste du patrimoine national en Angleterre, en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord. Les Listed Buildings sont soumis à une réglementation stricte en matière de modification, de restauration et de destruction, afin de garantir leur préservation pour les générations futures. (Historic England, s.d.)
- **Les Conservation Areas** : il s'agit de quartiers présentant un intérêt architectural, historique ou culturel particulier qui ont été désignés par les autorités locales comme des Conservation Areas. Ces quartiers bénéficient d'une réglementation spécifique en matière d'aménagement, de construction et de rénovation, pour protéger leur caractère unique et leur patrimoine architectural. (Historic England, s.d.)
- **Scheduled Monuments** : Il s'agit de sites archéologiques et historiques, tels que des forts, des châteaux, des tumulus, des pierres levées, des cercles de pierre et des églises, qui ont été sélectionnés et inscrits sur la liste du patrimoine national en tant que monuments planifiés. (Historic England, s.d.)

➤ **Aux États-Unis** : voici quelques outils de protection et de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager :

- **Les National Historic Landmarks** : il s'agit de bâtiments, sites et monuments historiques qui ont été désignés par le gouvernement fédéral comme étant d'une importance nationale. Les National Historic Landmarks sont protégés par la loi fédérale et bénéficient de financements pour leur préservation et leur restauration. (National Park Service, s.d.)

- **Les Historic Districts** : il s'agit de quartiers présentant un intérêt historique ou architectural particulier qui ont été désignés par les autorités locales comme des Historic Districts. Ces quartiers bénéficient d'une réglementation spécifique en matière d'aménagement, de construction et de rénovation, pour protéger leur caractère unique et leur patrimoine architectural. (National Park Service, s.d.)

I.4.4 Médiation patrimoniale

La médiation patrimoniale est aussi un élément de valorisation du bâti. Tout d'abord il s'agirait de déterminer ce qu'est la médiation.

C'est une action qui vise à mettre en relation le public et le patrimoine à travers des dispositifs techniques. Elle englobe deux types d'opérations que sont **la mise en communication** et **la mise en exposition** de l'objet patrimonial. Définissons alors ces deux concepts afin de comprendre comment ils participent à la valorisation d'un patrimoine.

La mise en communication et la mise en exposition sont deux aspects fondamentaux de la gestion de la relation entre le public et le patrimoine culturel. La mise en communication, qui est le niveau le plus élémentaire de cette gestion, concerne toutes les procédures visant à établir une relation entre le public et l'objet patrimonial. Cela inclut tout ce qui permet au visiteur d'approcher l'objet et d'entrer en contact avec lui. En introduisant une stratégie de mise en communication, la mise en valeur devient un service offert au visiteur. La présentation du site ou du monument ne cherche plus seulement à organiser une simple rencontre avec l'objet, mais s'inscrit dans une logique de gestion de l'accès à celui-ci.

Par exemple, si l'on prend une cathédrale qui émerge au loin, sa forte présence dans le paysage est une invitation à la visiter, et sa vue installe déjà un contact. Cependant, si elle est isolée et invisible, il devient nécessaire qu'une tierce personne fasse connaître son existence, indique comment la rejoindre, en donne une image ou une description. La mise en communication commence donc par cette instance tierce qui se donne pour fonction d'établir un lien entre l'objet patrimonial et le public potentiel, puis qui accompagne le visiteur jusqu'à cet objet.

La forme la plus rudimentaire de la mise en communication, telle que la mise en place d'une simple pancarte de signalisation, signale déjà une stratégie visant le visiteur. Il en va de même pour les outils de communication tels que les dépliants, les annonces publicitaires, les relations publiques, les moyens de diffusion du savoir sur l'objet (études, livres, etc.) et les aménagements destinés à faciliter l'accès au lieu ainsi qu'à assurer l'accueil (signalétique, hall d'accueil, billetterie, etc.). Tous ces éléments visent à rendre possible l'accès à l'objet

patrimonial et à le faciliter, que ce soit d'un point de vue logistique (parking, conservation minimale, etc.) ou sémiotique (signalétique, informations, documentation, etc.).

La mise en exposition, quant à elle, implique une intervention sur l'objet patrimonial afin de rendre son sens plus facilement saisissable et appropriable par le visiteur. Alors que la mise en communication vise à offrir un service, la mise en exposition propose un dispositif de présentation destiné à réguler la relation du visiteur à l'objet, à réguler la visite. La stratégie communicationnelle vise à optimiser la présentation de l'objet, de sorte que le site ou le monument deviennent un lieu "aménagé pour le visiteur", un espace pensé, traité et construit pour la visite, plutôt qu'un lieu visitable "naturellement".

En somme, la mise en exposition repose sur la mise en place d'un dispositif permettant de rendre l'objet patrimonial plus accessible, compréhensible et significatif pour le visiteur. Cela implique l'organisation d'un parcours de visite, la disposition d'objets, l'éclairage, la création d'ambiance, ainsi que l'utilisation de techniques muséographiques telles que les audio-guides ou les visites guidées. Cette approche vise à placer le visiteur au centre du dispositif d'exposition et à optimiser son expérience de visite en lui offrant une compréhension plus approfondie de l'objet présenté. De plus, cette approche peut être combinée avec des présentations centrées sur le savoir ou sur le visiteur lui-même, ce qui permet d'orienter la manière dont le visiteur entre en rapport avec l'objet. En fin de compte, la mise en exposition permet de transformer le site ou le monument patrimonial en un lieu aménagé pour le visiteur, où chaque élément du dispositif est pensé pour faciliter l'accès à l'objet et améliorer l'expérience de visite. (DAVALLON, 2006)

I.4.5 Participation citoyenne

Roselyne Bachelot, ministre de la culture française disait : "*pour protéger le patrimoine, nous avons besoin de tout le monde*"

La participation citoyenne joue un rôle prépondérant dans la valorisation du patrimoine bâti, les citoyens, individuels ou regroupés ont un impact plus que conséquent sur notre patrimoine et sur sa préservation.

Il existe plusieurs formes de participation citoyenne dans la valorisation du patrimoine bâti, chacune ayant ses avantages et ses limites. Voici quelques exemples de formes de participation citoyenne :

- **La participation individuelle** : Il s'agit de l'implication d'un individu dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de sa propre initiative, en dehors de tout cadre institutionnel ou associatif. Cela peut prendre la forme d'une contribution

financière, d'une intervention sur un bâtiment ou d'une promotion active du patrimoine local.

Bien que la participation individuelle puisse sembler limitée dans sa portée, elle peut jouer un rôle important dans la valorisation du patrimoine bâti en sensibilisant les gens à l'importance de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. Les initiatives individuelles, telles que la rénovation d'une maison ancienne ou la promotion active de l'histoire locale, peuvent inspirer d'autres personnes à s'impliquer dans la valorisation du patrimoine bâti. La participation individuelle peut également être soutenue par des programmes gouvernementaux, tels que les subventions pour la rénovation de bâtiments historiques.

- **La participation associative :** Les associations sont des structures regroupant des citoyens partageant un intérêt commun pour la valorisation du patrimoine bâti. Elles peuvent jouer un rôle clé dans la mobilisation citoyenne et dans la coordination des actions en faveur du patrimoine bâti. Elles peuvent organiser des événements et des activités pour sensibiliser les gens à l'importance de la conservation du patrimoine bâti et mobiliser des ressources pour la réalisation de projets de restauration et de mise en valeur. Les associations peuvent également apporter une expertise et une expérience précieuses dans le domaine de la conservation du patrimoine bâti, ainsi qu'une coordination efficace des efforts des membres.
- **La participation institutionnelle :** Les institutions publiques et gouvernementales peuvent jouer un rôle important dans la participation citoyenne en créant des espaces de dialogue et de concertation pour solliciter l'avis des citoyens et garantir leur participation à la prise de décision. Les commissions et les groupes de travail créés par les gouvernements locaux peuvent offrir une occasion aux citoyens de partager leur point de vue sur les questions liées à la valorisation du patrimoine bâti. Les institutions publiques peuvent également fournir des ressources et des financements pour soutenir les projets de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.
- **La participation numérique :** avec l'avènement du numérique, de nouvelles formes de participation citoyenne ont émergé. Les citoyens peuvent désormais contribuer à la valorisation du patrimoine bâti en partageant des informations, des photos, des vidéos ou des témoignages en ligne. Ils peuvent également participer à des projets de crowdsourcing, qui consistent à mobiliser un grand nombre de personnes pour réaliser des tâches liées à la valorisation du patrimoine bâti, comme la numérisation de

documents anciens, la cartographie participative, ou encore la création de bases de données patrimoniales.

En somme, chaque forme de participation citoyenne présente des avantages et des limites en termes de mobilisation, de coordination et de légitimité. Il est important de considérer ces différents types de participation dans leur ensemble pour favoriser une participation citoyenne la plus large et la plus diversifiée possible dans la valorisation du patrimoine bâti.

I.4.6 Événementiel

Un autre élément de valorisation du patrimoine bâti consiste en la promulgation de ce dernier à travers divers événements que ce soit à une échelle continentale, international, national ou régional. Nous pouvons en observer ici quelques exemples :

- **Les Journées européennes du patrimoine**

Les Journées Européennes du Patrimoine est un événement annuel qui a lieu en septembre, où les monuments historiques, les bâtiments publics et privés, les musées, les jardins et les sites culturels sont ouverts au public gratuitement. Cette initiative a été lancée en 1984 par le Ministère de la Culture et est devenue un événement majeur en France et dans toute l'Europe.

L'objectif de cet événement est de promouvoir la richesse du patrimoine culturel et architectural, ainsi que la sensibilisation à la préservation de ces bâtiments. Les visiteurs ont l'opportunité de découvrir des endroits inaccessibles en temps normal, d'en apprendre davantage sur l'histoire et l'architecture de ces bâtiments, et de participer à des activités éducatives et culturelles pour tous les âges. Les Journées Européennes du Patrimoine sont un événement très populaire en France, avec des milliers de visiteurs chaque année.

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été initialement lancées en France, mais depuis lors, l'événement a été étendu à de nombreux pays d'Europe. Aujourd'hui, plus de cinquante pays en Europe participent à cet événement annuel, qui est coordonné par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne.

Chaque pays a sa propre approche pour les Journées Européennes du Patrimoine en fonction de sa culture et de son patrimoine. Cependant, l'objectif global est de sensibiliser les gens à l'importance du patrimoine culturel et architectural, de permettre aux visiteurs de découvrir des lieux habituellement fermés au public, et de favoriser l'éducation et la préservation du patrimoine pour les générations futures.

Les Journées Européennes du Patrimoine sont donc un événement paneuropéen qui rassemble de nombreux pays d'Europe autour de la promotion et de la préservation du patrimoine culturel et architectural. (Ministère français de la culture)



Figure 1 : fiche journée européennes du patrimoine
Source : journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr



Figure 2 : La journée du patrimoine

Source : journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr

- **Le salon international du patrimoine culturel**

Le Salon International du Patrimoine Culturel est un événement annuel organisé par les Ateliers d'Art de France, en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et professionnels impliqués dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel. Il se déroule à Paris, au Carrousel du Louvre, et attire chaque année des milliers de visiteurs professionnels et amateurs passionnés par le patrimoine culturel.

Le salon propose une grande variété d'expositions, de conférences, de démonstrations, d'ateliers et de rencontres professionnelles, pour permettre aux visiteurs de découvrir les dernières tendances et innovations en matière de conservation et de restauration du patrimoine culturel. Les exposants du salon comprennent des artisans, des artistes, des restaurateurs, des conservateurs, des architectes, des experts en patrimoine, des éditeurs et des fournisseurs de matériaux et d'équipements pour la préservation du patrimoine culturel.

Le Salon International du Patrimoine Culturel est également l'occasion de découvrir les régions françaises, leurs savoir-faire traditionnels et leur patrimoine culturel unique. Chaque année, le salon met en avant une région de France, avec des expositions, des animations et des démonstrations de métiers d'art locaux.

En résumé, le Salon International du Patrimoine Culturel est un événement incontournable pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine culturel, à la conservation et à la restauration des monuments historiques et des œuvres d'art. Il permet de rencontrer des professionnels du domaine, de découvrir les dernières tendances et innovations, et de participer à des animations et des démonstrations passionnantes. (Salon international du patrimoine culturel, s.d.)



Figure 3 : salon international du patrimoine culturel

Source : patrimoineculturel.com



Figure 4 : salon international du patrimoine culturel

Source : patrimoineculturel.com

- **Les Nuits des cathédrales**

Les Nuits des Cathédrales sont un événement culturel et touristique qui se déroule chaque été en France. Il s'agit d'une série de visites nocturnes de plusieurs cathédrales et églises historiques à travers le pays, qui sont accompagnées d'animations culturelles telles que des concerts, des spectacles de lumière, des projections d'images et des sons et lumière.

Au cours de cet événement, les visiteurs ont l'opportunité de découvrir ces monuments historiques sous un angle différent, en profitant de la magie de la nuit pour admirer la beauté des bâtiments, mais aussi pour découvrir leur histoire et leur patrimoine.

Les Nuits des Cathédrales ont débuté en 2005 et depuis lors, elles se sont étendues à de nombreuses villes et villages en France. Les cathédrales et églises qui participent à l'événement sont souvent illuminées de manière spectaculaire, avec des jeux de lumières qui mettent en valeur leur architecture, leurs sculptures, leurs vitraux et autres éléments artistiques.

Les animations culturelles proposées lors de ces nuits sont variées et peuvent inclure des concerts de musique classique, de musique sacrée ou de musique contemporaine, des spectacles de danse, des projections de films, des expositions d'art, des conférences sur

l'histoire et la culture des cathédrales, des visites guidées, des démonstrations de métiers d'art et bien d'autres activités.

Les Nuits des Cathédrales sont une expérience unique et magique qui permet de découvrir et d'apprécier la richesse du patrimoine architectural, culturel et historique de la France. (Nuit des cathedrales, s.d.)

- **Heritage open days**

Les Heritage Open Days sont un événement annuel en Angleterre qui permet au public de découvrir gratuitement des bâtiments historiques, des jardins et des monuments. Cet événement a lieu chaque année en septembre et est organisé par le National Trust, l'English Heritage et des organismes locaux.

Les Heritage Open Days sont une opportunité pour les visiteurs de découvrir des bâtiments et des sites historiques qui ne sont pas généralement ouverts au public ou qui ont des frais d'entrée. Les visiteurs peuvent également profiter de visites guidées gratuites, d'expositions et de démonstrations artistiques et artisanales.

L'événement est très populaire en Angleterre, et chaque année des milliers de bâtiments et de sites historiques participent aux Heritage Open Days. Cela comprend des bâtiments tels que des églises, des châteaux, des musées, des jardins et des centres d'art et d'histoire. Les Heritage Open Days sont un événement important pour la promotion et la préservation du patrimoine bâti en Angleterre. (Heritage open days, s.d.)



Figure 5 : **Heritage open days**

Source : heritageopendays.org.uk

Conclusion

En conclusion, la valorisation du patrimoine bâti est une tâche complexe et multi facette qui nécessite une approche globale et coordonnée. Pour atteindre cet objectif, plusieurs moyens sont à disposition, tels que la réglementation, les institutions, les outils de protection et de valorisation, la médiation patrimoniale, la participation citoyenne et l'événementiel. La

Chapitre 1 : La valorisation du patrimoine bâti

réglementation est essentielle pour protéger les bâtiments historiques et leur donner un cadre juridique approprié. Les institutions ont un rôle clé à jouer dans la promotion et la mise en valeur du patrimoine bâti. Les outils de protection et de valorisation aident à identifier et à préserver les bâtiments patrimoniaux. La médiation patrimoniale permet quant à elle de sensibiliser le public à l'importance du patrimoine bâti et de le rendre accessible à tous. La participation citoyenne est un moyen efficace de mobiliser la communauté locale dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti. Enfin, l'événementiel est un moyen de promouvoir le patrimoine bâti à travers des activités culturelles et touristiques. En somme, ces différents moyens de valorisation du patrimoine bâti sont complémentaires et nécessitent une collaboration entre les acteurs concernés pour atteindre une valorisation optimale et durable du patrimoine bâti.

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

Introduction

La valorisation du patrimoine rural est un enjeu majeur pour la préservation du patrimoine rural et de l'histoire des communautés agricoles. Ce patrimoine architectural est souvent riche en histoire et en savoir-faire, témoignant des pratiques agricoles et des modes de vie passés. Pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine, plusieurs moyens de valorisation sont mis en place, notamment la réglementation, les institutions, les outils de protection et de valorisation, la médiation patrimoniale, la participation citoyenne et l'événementiel.

La réglementation joue un rôle essentiel dans la protection du bâti agricole ancien, en définissant les règles d'urbanisme et de construction qui permettent de préserver l'architecture traditionnelle. Les institutions, quant à elles, contribuent à la mise en place de politiques de protection du patrimoine, en favorisant la conservation du bâti ancien et en soutenant des projets de réhabilitation et de restauration.

Les outils de protection et de valorisation, tels que les labels, les inventaires et les chartes, permettent de mettre en valeur le bâti agricole ancien en soulignant son importance patrimoniale et en sensibilisant les populations à sa préservation. La médiation culturelle, quant à elle, permet de faire découvrir et comprendre l'histoire et les enjeux du patrimoine rural, en organisant des visites guidées, des expositions et des animations pédagogiques.

La participation citoyenne, en impliquant les populations locales dans la valorisation du patrimoine, permet de renforcer le lien social et de favoriser l'appropriation collective de ce patrimoine. Enfin, l'événementiel, en proposant des manifestations culturelles et festives autour du patrimoine rural, contribue à la promotion de ce patrimoine et à sa mise en valeur auprès d'un large public.

En somme, la valorisation du bâti agricole ancien est un enjeu important pour la préservation du patrimoine rural et l'histoire des communautés agricoles. Les moyens de valorisation mis en place, tels que la réglementation, les institutions, les outils de protection et de valorisation, la médiation culturelle, la participation citoyenne et l'événementiel, permettent de sensibiliser les populations et de valoriser ce patrimoine exceptionnel.

II. Définition des concepts

II.1 Patrimoine rural bâti

Le patrimoine rural bâti regroupe l'ensemble des bâtiments, des constructions et des infrastructures qui ont été édifiés en milieu rural au fil des siècles et qui témoignent de l'histoire, de la culture et des modes de vie des populations rurales. Il s'agit notamment des maisons, des fermes, des églises, des moulins, des greniers, des ponts, des lavoirs, des fontaines, des fours à pain, des bories, des cabanes en pierre sèche, des puits, des écluses, des canaux, des chemins, des sentiers, des ponts, des ponts-bâches, etc. Le patrimoine rural bâti est un héritage précieux qui contribue à l'identité et au développement des territoires ruraux et qui doit être préservé et valorisé.

II.2 Moyens de valorisation

La valorisation du patrimoine rural se fait aussi grâce à des réglementations, institutions, outils ainsi qu'à travers la médiation patrimoniale, les événements et la participation citoyenne. Les trois premiers éléments sont relativement peu nombreux pour le patrimoine rural par rapport au patrimoine bâti de manière générale et cela est due à une prise de conscience plus tardive de l'importance du patrimoine rural c'est pour cela que nous regrouperons ces derniers en évoquant plutôt des stratégies de valorisation du patrimoine rural, puis nous poursuivrons en donnant des exemples de médiation patrimoniale, d'événements et de participation citoyenne concernant le patrimoine rural

II.2.1 Stratégie de valorisation du patrimoine rural

En terme générale, les réglementations et institutions qui s'occupent du patrimoine bâti comprennent également dans leur application le patrimoine rural, des réglementations ou institutions spécifiques au patrimoine rural sont alors très rares. Néanmoins, nous retrouvons certaines politiques territoriales, programmes, ou institutions qui bien que n'étant pas exclusivement liées au patrimoine rural, lui consacrent toutefois une certaine importance. Nous avons par exemple :

- **La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) :**

De 1963 à 2014, la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) était une administration française chargée de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire. Elle travaillait en collaboration avec le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) pour la mise en application des décisions prises.

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

En tant que service rattaché au Premier ministre, la DATAR était mise à disposition de six ministres, notamment du ministre de l'Agriculture à partir de 2010. Créée le 14 février 1963 sous le nom de Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, elle a ensuite été appelée Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) de 2005 à 2009, avant de retrouver son nom initial tout en conservant son acronyme.

Le siège de la DATAR était situé dans le 8^e arrondissement de Paris. En 2014, la DATAR a été remplacée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui a repris les missions de la DATAR, du Secrétariat général du comité interministériel des villes (SGCIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. En 2020, cette dernière se retrouve fondue dans l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Cette institution, en s'occupant de la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire, elle joue un rôle dans la valorisation du patrimoine rural

- **La Fondation du patrimoine**

Créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif dont la mission est de sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité.

Organisée en délégations régionales essentiellement composées de bénévoles, elle accompagne les projets de restauration du patrimoine en favorisant leur financement.

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui s'investissent pour rendre la France plus belle. Ils accompagnent chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que le patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien. Dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et FDJ et aides de la Fondation sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français. (Fondation du patrimoine, s.d.)

- **Les Parcs naturels régionaux (PNR)**

Ce sont des structures françaises créées en 1967 pour protéger et valoriser des territoires ruraux remarquables, où la préservation de l'environnement est un enjeu majeur. Ils agissent également en faveur du développement économique, social et culturel des populations locales.

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

La valorisation du patrimoine rural bâti fait partie des missions des PNR. Ils œuvrent pour la conservation et la rénovation de ce patrimoine, ainsi que pour sa promotion auprès du public. Plusieurs actions sont mises en place à cet effet, telles que :

-La création d'itinéraires de découverte : les PNR proposent des parcours de visite qui permettent de découvrir le patrimoine rural bâti, en mettant en valeur les spécificités architecturales et les savoir-faire locaux.

-La réalisation de guides et de brochures : les PNR éditent des ouvrages qui présentent le patrimoine rural bâti du territoire, en mettant en avant les particularités de chaque site et en proposant des informations historiques et culturelles.

-La mise en place de chantiers participatifs : les PNR impliquent les habitants du territoire dans la restauration et la rénovation du patrimoine rural bâti, en organisant des chantiers participatifs et des formations aux métiers du patrimoine.

-La création d'ateliers pédagogiques : les PNR proposent des ateliers pour sensibiliser les enfants et les jeunes à l'histoire et à l'architecture du patrimoine rural bâti, en leur permettant de découvrir les métiers de la restauration et de la rénovation.

En somme, les PNR ont un rôle important dans la valorisation du patrimoine rural bâti, en agissant pour sa conservation, sa rénovation et sa promotion auprès du public. (Parcs naturels régionaux de France, s.d.)

• Le Loto du patrimoine

C'est une initiative lancée en 2018 par le Ministère de la Culture en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Le but est de financer la restauration de monuments historiques en danger grâce aux recettes d'un jeu de grattage et d'un tirage spécial du Loto.

Depuis sa création, le Loto du patrimoine s'est concentré sur la préservation de monuments historiques, mais il a également contribué à la valorisation du patrimoine rural bâti. En effet, de nombreux édifices ruraux ont été sélectionnés pour bénéficier des fonds collectés par le Loto du patrimoine. Il s'agit notamment de châteaux, de manoirs, de moulins, de fermes, de chapelles, d'églises, de lavoirs, de ponts et de maisons traditionnelles en pierre.

Le Loto du patrimoine a également permis de sensibiliser le grand public à l'importance du patrimoine rural bâti et à la nécessité de le préserver. Les édifices sélectionnés bénéficient d'une forte médiatisation, ce qui contribue à leur mise en valeur et à leur rayonnement.

En somme, le Loto du patrimoine a un impact positif sur le patrimoine rural bâti en France en contribuant à sa préservation, à sa valorisation et à sa promotion auprès du grand public. (France Info, s.d.)

- **Les pôles d'excellence rurale (PER)**

Ce sont, en France, des projets favorisant le développement des territoires ruraux qui reçoivent à ce titre un financement partiel de la part de l'État. Le label Pôle d'excellence rurale est attribué à un projet de développement économique situé sur un territoire rural et fondé sur un partenariat entre des collectivités locales et des entreprises privées.

La création des pôles d'excellence rurale, qui s'inspire de celle des pôles de compétitivité en zone urbaine, a été annoncée lors du CIACT du 14 octobre 2005 par Christian Estrosi, ministre délégué à l'aménagement du territoire. (Ceapraz, 2016)

- **Le National Planning Policy Framework**

Ce document énonce les politiques nationales en matière d'urbanisme et de développement. Il contient des dispositions spécifiques pour la protection et la valorisation du patrimoine bâti, y compris le patrimoine rural.

- **Le code du patrimoine culturel et du paysage en Italie**

La protection et la valorisation du patrimoine rural sont réglementées par le Code du patrimoine culturel et du paysage (Codice dei Beni Culturali e del Paesaggio). Ce Code inclut des dispositions spécifiques pour la conservation, la restauration, la réutilisation et la valorisation des bâtiments agricoles anciens. (Ministry of housing, 2012)

- **LEADER**

Acronyme de « Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale », est une initiative européenne visant à soutenir le développement des territoires ruraux qui ont adopté une stratégie locale de développement, tels que les Pays ou les Parcs naturels régionaux. Ce programme est financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Les territoires désirant mettre en œuvre une stratégie LEADER ont été sélectionnés par les régions, qui sont les autorités responsables de la gestion des fonds européens, à travers un processus de consultation par "appel à projets". Les territoires retenus se voient attribuer une allocation de fonds FEADER afin de soutenir des projets novateurs portés par des acteurs publics tels que les collectivités locales, les établissements publics, ainsi que des acteurs privés tels que les associations, les entreprises, les agriculteurs et les chambres consulaires.

Ensuite, ces territoires mettent en place un Groupe d'Action Locale (GAL) qui joue un rôle clé dans l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets, ainsi que dans l'animation et l'évaluation du programme LEADER. Le GAL assure ainsi le suivi de la mise en œuvre des projets innovants tout en veillant à l'atteinte des objectifs de développement rural dans les territoires concernés.

- **Interreg**

Il s'agit d'un programme européen qui a pour objectif de favoriser la coopération entre les régions européennes et de promouvoir le développement de solutions communes dans plusieurs domaines, tels que le développement urbain, rural et côtier, le développement économique et la gestion de l'environnement. Ce programme est financé par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour un montant de 7,75 milliards d'euros.

Son financement substantiel permet de soutenir des projets qui contribuent à la croissance économique, à l'amélioration de l'environnement, à la durabilité et à l'innovation dans les régions participantes. En encourageant la collaboration transfrontalière et interrégionale, le programme vise à renforcer la cohésion territoriale et à promouvoir le partage des bonnes pratiques entre les différentes régions européennes.

II.2.2 Médiation patrimoniale

Voici quelques exemples de mise en communication du patrimoine rural:

- **Le festival "Les Vieilles Charrues" en France** : Ce festival de musique populaire se déroule chaque année dans la commune de Carhaix-Plouguer en Bretagne. L'événement propose des concerts, mais aussi des visites de fermes et de bâtiments agricoles anciens de la région, offrant ainsi une opportunité unique de découvrir ce patrimoine.
- **La Route du cidre en Normandie** : Cette route touristique permet de découvrir les fermes cidricoles et les bâtiments agricoles anciens de la région normande, ainsi que les méthodes traditionnelles de production du cidre. (Normandie tourisme, s.d.)



Figure 6 : La Route du cidre en Normandie

Source : guidewanderlust.com



Figure 7 : La Route du cidre en Normandie

Source : guidewanderlust.com

- **Le musée en plein air de Skansen en Suède** : Ce musée en plein air situé à Stockholm propose une collection de bâtiments traditionnels suédois, dont des fermes et des bâtiments agricoles anciens. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir l'architecture et les modes de vie des siècles passés.



Figure 8 : Le musée en plein air de Skansen en Suède

Source : voyagerenphotos.com



Figure 9 : • Le musée en plein air de Skansen en Suède

Source : outdooractive.com

- **La plateforme numérique "Agriturismo" en Italie** : Cette plateforme permet de réserver des séjours dans des fermes traditionnelles italiennes, offrant ainsi l'opportunité de découvrir le bâti rural de la région, ainsi que les traditions et la gastronomie locales. (Agriturismo, s.d.)

Ces exemples montrent comment la mise en communication du bâti rural peut prendre différentes formes, allant des festivals et événements culturels à la création de routes touristiques en passant par les musées en plein air et les plateformes numériques.

Voici aussi quelques exemples de mise en exposition du patrimoine rural :

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

- **Le musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada à Ottawa** : Ce musée abrite une vaste collection de bâtiments agricoles anciens, qui ont été restaurés et reconstitués pour présenter l'histoire de l'agriculture canadienne. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir les différents types de bâtiments agricoles et leur évolution à travers le temps.



Figure 10 : Le musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada à Ottawa

Source : tourismeoutaouais.com



Figure 11 : Le musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada à Ottawa

Source : expedia.fr

- **Le musée de plein air d'Uruffe en France** : Ce musée en plein air, situé en Meurthe-et-Moselle, propose une collection de bâtiments agricoles anciens de la région. Les bâtiments ont été restaurés pour être présentés dans leur état d'origine, et les visiteurs peuvent ainsi découvrir l'architecture traditionnelle de la région.
- **Le village-musée de Kumrovec en Croatie** : Ce village-musée est consacré à la vie rurale en Croatie. Il abrite de nombreux bâtiments agricoles anciens, tels que des fermes, des granges, des étables et des séchoirs à tabac, qui ont été restaurés et reconstitués pour présenter les différents aspects de la vie rurale croate.



Figure 12 : Le village-musée de Kumrovec en Croatie

Source : generationsvoyagesdecouvertes.com



Figure 13 : Le village-musée de Kumrovec en Croatie

Source : generationsvoyagesdecouvertes.com

- **Le village-musée de Hollókő en Hongrie** : Ce village-musée, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, est un exemple remarquable d'architecture rurale traditionnelle en Europe centrale. Le village abrite de nombreux bâtiments agricoles anciens, tels que des maisons, des granges et des étables, qui ont été restaurés pour être présentés dans leur état d'origine.



Figure 14 : Le village-musée de Hollókő en Hongrie

Source : guide-francophone-budapest.com



Figure 15 : Le village-musée de Hollókő en Hongrie

Source : voyages.ideoz.fr

II.2.3 Participation citoyenne

➤ En France

- **L'association Les Amis de la Chapelle Saint-Christophe** a été créée par des habitants de la région de Vitré pour sauvegarder la chapelle Saint-Christophe, un bâtiment rural du XVIIe siècle. L'association a travaillé avec la commune et les propriétaires privés pour restaurer la chapelle et la réutiliser comme espace culturel et touristique.
- **L'association "Maisons Paysannes de France"** œuvre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine rural bâti. Elle propose des formations pour apprendre les techniques de restauration traditionnelles et accompagne les propriétaires de bâtiments anciens dans leur projet de restauration.

➤ En Italie

- **L'association "Borghi più belli d'Italia"** travaille à la valorisation de villages ruraux abandonnés et à la promotion du tourisme rural. Elle regroupe plus de 300 villages dans toute l'Italie.

➤ En grande Bretagne

- **L'association "The Landmark Trust"** œuvre pour la sauvegarde de bâtiments historiques, souvent ruraux et peu connus du grand public, en les transformant en logements de vacances. Elle permet ainsi aux visiteurs de découvrir et de profiter de lieux historiques tout en contribuant à leur conservation.

➤ **En Suisse**

- **L'association "Patrimoine suisse"** travaille à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti, notamment dans les régions rurales. Elle propose des formations et des conseils pour les propriétaires de bâtiments anciens, organise des événements pour sensibiliser le public à l'importance de la préservation du patrimoine et participe à des projets de restauration.

➤ **Au Canada**

- **L'organisation Heritage BC** a lancé un programme appelé "Places that Matter" pour encourager la participation citoyenne dans la préservation du patrimoine bâti, y compris les bâtiments agricoles anciens. Le programme permet aux membres du public de nommer des sites patrimoniaux importants et de collecter des fonds pour leur préservation.

II.2.4 Événementiel

- **Journées du patrimoine de pays et des moulins**

Les Journées du patrimoine de pays et des moulins (JPPM) sont une manifestation culturelle française qui a pour but de mettre en valeur le petit patrimoine. Elles ont lieu chaque année en juin et ont été créées en 1998 sous le nom de Journées du patrimoine de pays. Depuis 2006, elles ont intégré la Journée des moulins, une manifestation initiée par la Fédération française des associations de sauvegarde des moulins. La manifestation est organisée par un collectif composé de plusieurs associations telles que la Fédération Patrimoine-Environnement, la FFAM, Maisons paysannes de France, l'Union REMPART, l'association des Architectes du patrimoine, la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural, les Petites Cités de Caractère et la Fondation du patrimoine.

Chaque année, un thème est choisi pour mettre en valeur le patrimoine rural. En 2019, le thème "Naturellement Durable" a rencontré un grand succès auprès des organisateurs d'animations. Pour l'édition 2020, qui s'est déroulé les 27 et 28 juin 2020, le thème retenu était "L'arbre, vie et usages".

- **Les Rendez-vous aux jardins**

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

Les Rendez-vous aux jardins sont un événement annuel qui se déroule en France depuis 2003. Ils ont lieu chaque année, le premier week-end de juin, et sont organisés par le ministère de la Culture et de la Communication.

Le but de cet événement est de promouvoir la diversité et la richesse des jardins de France et de mettre en valeur leur patrimoine culturel et historique. Les Rendez-vous aux jardins sont une occasion pour les visiteurs de découvrir des jardins publics ou privés, classiques ou contemporains, de tous styles et de toutes tailles. L'entrée est souvent gratuite ou à un tarif réduit.

Les jardins de bâtiments ruraux tels que les châteaux, les fermes et les moulins sont également mis à l'honneur lors de cet événement. Ces jardins ont souvent une grande importance historique et culturelle, et sont souvent liés à l'agriculture locale. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir l'histoire et les traditions de la région à travers ces jardins.

Pendant les Rendez-vous aux jardins, de nombreuses activités sont proposées pour les visiteurs, comme des visites guidées, des ateliers de jardinage, des conférences sur l'histoire des jardins, des expositions d'art en plein air, des concerts et des dégustations de produits locaux.

- **Les rencontres nationales sur le bâti agricole à Savigny-le-Temple en septembre 2005**

En septembre 2005, Maisons Paysannes de France, en partenariat avec le CAUE 77, la Chambre d'agriculture⁷⁷ et l'écomusée de Savigny-le-Temple, a organisé avec succès les 1ères rencontres nationales sur le Bâti agricole et le Paysage, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et le Ministère de la Culture et de la Communication. Ces rencontres avaient pour objectif d'instaurer un dialogue entre acteurs du monde agricole et rural, de décrire la situation du bâti agricole ancien et contemporain et de faire prendre conscience de l'existence d'un patrimoine agricole à sauvegarder ou en devenir. De ces rencontres, un 1er constat a été établi: celui de l'absence d'une vision claire, exhaustive et nationale de l'évolution des bâtiments agricoles en France. Il manque un relevé précis de la situation actuelle qui permettrait d'envisager une vraie stratégie de développement au niveau national et local

II.2.5 Les opérations sur les bâtiments

Différentes approches peuvent être adoptées pour intervenir sur le patrimoine bâti, en fonction de l'état de conservation, de la valeur patrimoniale et des objectifs de valorisation. Nous tentons alors de définir les différentes opérations que nous pouvons appliquer au patrimoine bâti.

II.2.6 Conservation

Elle consiste à veiller à la non dégradation du patrimoine sans pour autant effectuer des travaux visant à le remettre en état.

II.2.7 Restauration

La restauration du patrimoine consiste à remettre en état les bâtiments et sans pour autant effacer les marques du temps et des interventions passées. L'objectif est de les remettre en usage, tout en respectant les matériaux et les techniques traditionnels. Pour cela, les interventions doivent être menées de manière à conserver au maximum l'authenticité et l'intégrité du patrimoine, en utilisant des matériaux et des techniques similaires à ceux employés lors de la construction d'origine. Ainsi, les bâtiments restaurés peuvent retrouver leur fonction d'origine tout en préservant leur valeur historique et culturelle.

II.2.8 Réhabilitation

Elle est définie dans la charte de Lisbonne (Octobre 1995) comme étant les «travaux dont la finalité est la récupération et la remise en état d'une construction, une fois résolues toutes les anomalies constructives, fonctionnelles d'hygiène et de sécurité cumulés tout au long des années, et menant à bien une modernisation dont le but est de lui faire mieux remplir ses fonctions, jusqu'à s'approcher des actuels niveaux d'exigences».

II.2.9 Reconversion

La reconversion d'un édifice patrimonial consiste à lui donner une nouvelle valeur d'usage, tout en préservant sa valeur patrimoniale. Lors d'une reconversion, l'édifice est adapté pour répondre aux besoins du nouvel usage, tout en préservant l'essence du lieu et en conservant la mémoire de sa fonction d'origine. Cette adaptation doit être menée dans le respect de l'esprit du lieu et des caractéristiques architecturales et historiques de l'édifice, tout en veillant à préserver sa valeur patrimoniale. Ainsi, la reconversion permet de donner une nouvelle vie à un édifice tout en préservant son héritage culturel et historique.

II.2.10 Rénovation

La rénovation consiste à remettre en état un bâtiment ou un objet qui est considéré comme vieillissant ou délabré. Bien que cela puisse impliquer une remise à neuf complète, y compris la démolition et la reconstruction, cette solution peut parfois ne pas prendre en compte l'histoire et les techniques de construction d'origine, ce qui peut affecter la valeur patrimoniale de l'objet ou du bâtiment. Ainsi, la rénovation doit être menée avec précaution pour préserver l'authenticité et l'intégrité de l'objet ou du bâtiment. Cette opération est souvent la moins coûteuse, mais est généralement irrespectueuse de l'histoire et des techniques du bâti ancien.

II.2.11 Restitution

La restitution vise à rétablir un bâtiment ou un objet dans son état d'origine. Cela peut impliquer la reconstruction d'éléments manquants ou endommagés afin de retrouver l'apparence et l'état d'origine. Cependant, la restitution peut conduire à la création d'un état d'origine parfait qui n'a peut-être jamais existé, car elle peut impliquer la destruction des éléments postérieurs à la date de construction, qui font également partie de l'histoire du bâtiment. Il est donc important de considérer l'ensemble de l'histoire et de la valeur patrimoniale de l'objet ou du bâtiment avant de décider de procéder à une restitution. En outre, cette intervention doit être menée avec précaution pour éviter toute perte d'informations historiques importantes et pour préserver l'intégrité du bâtiment ou de l'objet.

II.3 Types de valorisation

II.3.1 Valorisation à but économique

- **Reconversion d'une grange en cabinet de kiné**

Le projet consiste à transformer une dépendance existante appartenant à la communauté de communes en un cabinet de kinésithérapie. Cette initiative fait partie d'un pôle de santé intercommunal qui nécessitait un agrandissement. Le programme du cabinet comprenait des espaces de soins, une zone de travail avec des poulies, une piscine ainsi qu'une salle de rééducation avec des équipements de musculation. Les villageois et les élus attachaient une grande importance à la préservation de ce bâtiment, qui était situé au cœur du village de Castelnau Magnoac et dans un état de conservation très correct. Le bâtiment était également répertorié par l'UNESCO, de sorte que sa conservation était considérée comme une nécessité absolue.

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

L'architecture de cette dépendance est typique des constructions vernaculaires du Magnoac, avec des matériaux tels que des adobes de terre crue disposés en damier, de la pierre pour la façade ouest, des tuiles canal et un treillage losangé en bois. La rénovation du bâtiment devait donc maintenir l'aspect extérieur d'origine, voire le restaurer. Ainsi, les treillages losangés ont été restaurés sur l'ensemble du premier étage et les adobes endommagés ont été remplacés par des adobes de la même teinte.



Figure 16 : Ancienne grange en cabinet Kiné

- **Rénovation d'une ancienne ferme**

Un maître d'ouvrage-architecte sensible au patrimoine rural a rénové avec soin cette ancienne ferme des Hautes-Pyrénées datant du début du XIXe siècle. Située sur une crête avec vue sur les Pyrénées, la ferme comprend une habitation et des annexes pour le bétail, les récoltes et les machines. Les façades principales donnent sur le sud et l'est et présentent des encadrements en briques et un décor d'enduit typique du début du XXe siècle. La maison a été construite en deux étapes et les murs sont en adobe de terre crue. Bien qu'elle n'ait pas subi de grands changements depuis sa construction, les maîtres d'ouvrage ont travaillé avec un bureau d'étude pour concevoir un système de chauffage efficace en vue de leur projet d'y ajouter une maison d'hôte. Le maintien des éléments d'origine, tels que les menuiseries, les sols, les cheminées et le four, a été un aspect important de la rénovation. Le projet a également intégré des éléments de récupération et de recyclage, tels que des briques de terre cuite réutilisées et des eaux de pluie récupérées, et a choisi une chaudière à pellet pour son efficacité énergétique.



Figure 17 : Rénovation d'une ancienne ferme



Figure 18 : Rénovation d'une ancienne ferme



Figure 19 : Rénovation d'une ancienne ferme



Figure 20 : Rénovation d'une ancienne ferme



Figure 21 : Rénovation d'une ancienne ferme

II.3.2 Valorisation à but culturelle

- **Reconversion d'une ferme en musée**

Dorothee Steinmetz, la fille d'un agriculteur, a persuadé ses parents de transformer un bâtiment agricole en un lieu consacré à la culture, situé dans un village à 25 kilomètres de Strasbourg. L'objectif de ce projet est de créer un environnement différent pour l'art contemporain. Les habitants locaux et les habitants de Strasbourg affluent en grand nombre pour admirer les œuvres de cinq artistes exposées dans ce lieu insolite. En moyenne, un peu plus de 50 personnes visitent ce lieu chaque jour. De nombreux visiteurs ont demandé si l'exposition allait continuer après la période actuelle. Le lieu est très apprécié des locaux et même des habitants de Strasbourg y sont venus. La buvette propose des bières artisanales et des plats de petite restauration, que l'on peut savourer dans une partie de l'ancien poulailler ou à l'extérieur, toujours dans un cadre champêtre.



Figure 22 : Reconversion d'une ferme en musée



Figure 23 : Reconversion d'une ferme en musée



Figure 24 : Reconversion d'une ferme en musée

- **Reconversion d'une grange en salle polyvalente et bibliothèque**

A l'origine, c'est un « clos-masure » typique de la campagne cauchoise : une ferme où les bâtiments agricoles se dispersent dans un pré entouré de talus plantés de grands arbres (hêtres). Le terrain est bien situé par rapport au centre du village, à la fois suffisamment proche et assez éloigné pour permettre une activité pouvant engendrer des nuisances sonores occasionnelles. Il est bien desservi ; à la fois accessible et visible depuis la départementale, mais également proche du centre-bourg par une route communale. Deux bâtiments agricoles en briques, de même typologie constructive, implantés face à face, nécessitent une remise en valeur. D'une longueur de 42 mètres chacun, ils présentent tous deux des façades tramées, structurées par quinze arches qui en font des bâtiments d'une grande qualité architecturale. L'enjeu du projet architectural était d'inscrire trois types d'activités dans le volume existant et

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

son extension, à savoir : espace polyvalent, cuisine et bibliothèque. Afin de respecter la construction existante en brique dont la composition est régulière et rythmée, une extension en ossature bois semblait naturelle. Cette dernière augmente la surface de la salle polyvalente et accueille le public. La difficulté de cette extension était de coordonner architecture contemporaine et composition traditionnelle. La forme accolée à l'existant, en ossature bois, est une réinterprétation des anciens séchoirs à bois.

L'architecture en brique existante de qualité méritait d'être respectée. Un rejointoiement complet lui a redonné toute sa splendeur. Seuls les châssis gris anthracite dans les arcs pleins cintres apportent une touche contemporaine à l'ensemble. Au sud, une terrasse en bois de forme arrondie crée un prolongement de l'intérieur et double la surface. De part et d'autre de l'existant, sont installées la bibliothèque, en contact direct avec le bourg de la commune, et la cuisine en relation avec l'accès principal. L'extension contemporaine, dans une volumétrie proche de l'existant, réinterprète une forme traditionnelle. Dans le cadre d'une démarche de développement durable, elle est intégralement réalisée en ossature bois et est recouverte d'un bardage. Située au nord, elle sert d'entrée principale à la salle. Le visiteur longe la mare plantée pour rejoindre la passerelle bois qui mène à une boîte de verre qui ouvre des vues sur les plaines voisines. Dans un souci de singularité et pour rompre avec l'image de la salle des fêtes classique, on retrouve à l'intérieur les matériaux traditionnels tels que la brique et le bois. Les deux volumes extérieurs distincts fusionnent intérieurement grâce à la création d'une large ouverture dans la façade de brique. Une poutre en acier, trace de modernité, sert à reprendre le passage entre les deux volumes. Sa double hauteur avec fermes apparentes révèle le volume existant dans son intégralité. Durant l'étude, le maître d'ouvrage tenait à avoir une démarche durable, ce qui a conduit à intégrer un système de chauffage basse température (géothermie), une ventilation double flux et l'utilisation du bois et de l'ardoise naturelle... Les Granges du Château sont lauréates du prix régional 2010 des Rubans du patrimoine (concours organisé en partenariat par l'Association des Maires de France, Dexia Crédit Local, la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du Patrimoine et la Gazette des communes) qui distingue les collectivités ayant favorisé la réhabilitation et la valorisation de leur patrimoine bâti.



Figure 25 : Reconversion d'une grange ,



Figure 26 : Reconversion d'une grange ,



Figure 27: Reconversion d'une grange ,



Figure 28: Reconversion d'une grange ,



Figure 29: Reconversion d'une grange ,



Figure 30: Reconversion d'une grange ,

II.3.3 Valorisation à but administratif et de service

- **Restauration générale de la Chapelle Notre-Dame du Rosaire**

La Chapelle Notre Dame du Rosaire est le plus vieil édifice chrétien conservé à La Réunion, elle est inscrite en totalité au titre des monuments historiques le 15 décembre 1988.

La chapelle de forme rectangulaire est construite en pierre de lave, et pierre de taille recouverte d'un enduit. Le mur pignon de la façade est surmonté d'un petit clocher couronné d'une croix. Une sacristie en appentis est adossée au mur Nord. Une toiture à deux pans en bardeaux recouvre l'ensemble. A l'intérieur la chapelle est éclairée par quatre fenêtres rectangulaires à encadrement en bois. Deux murs en retour indiquent aux fidèles la présence du chœur, un double alignement de piliers supporte la charpente en bois de natte, assemblée par des chevilles de bois. Ces piliers forment une sorte de nef flanquée de bas-côtés.

Construite en 1732, la Chapelle Notre Dame du Rosaire témoin majeur de l'architecture Compagnie des Indes dans l'île est restée intacte et traverse les années sans modifications profondes. Elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de restaurations : 1884, 1917, 1935, 1954, 1984, 2009-2010.



Figure 31 : Restauration générale de la Chapelle Notre-Dame du Rosaire,



Figure 32:Restauration générale de la Chapelle Notre-Dame du Rosaire,



Figure 33:Restauration générale de la Chapelle Notre-Dame du Rosaire,

- **Réhabilitation de la ferme CAAUET**

Le projet vise à la réhabilitation d'une ancienne ferme au carré à Chérenge en vue d'y implanter une nouvelle ensemble comprenant une salle polyvalente, une école de musique, un stockage pour les services municipaux ainsi que leurs locaux annexes (bar, réserve, hall, sanitaires, espace de scène et arrière-scène).

En parallèle une réflexion sur les espaces extérieurs est menée afin de requalifier la cour carrée intérieure et créer un parvis promenade pour les riverains.

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

Une réhabilitation lourde est effectuée dans les espaces existants et les parties en extension viennent se glisser sous le bâti existant.

Les façades en extension sont traitées dans des matériaux contemporains type zinc / inox se mariant finement avec la brique très présente sur le bâti existant.



Figure 34 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,



Figure 35 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,



Figure 36 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,



Figure 37 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,



Figure 38 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,

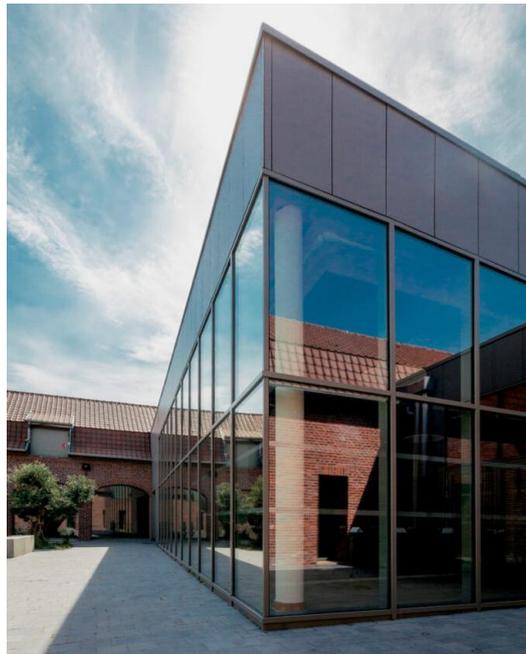


Figure 39 : Réhabilitation de la ferme CAAUET,

Conclusion

En conclusion, la valorisation du patrimoine rural est une démarche essentielle pour préserver l'histoire et la mémoire des communautés rurales et protéger leur patrimoine architectural. Les moyens de valorisation, tels que la réglementation, les institutions, les outils de protection et de valorisation, la médiation culturelle, la participation citoyenne et

Chapitre 2 : La valorisation du patrimoine rural

l'événementiel, sont autant d'outils mis en place pour assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

Il est important de rappeler que la valorisation du patrimoine rural ne concerne pas seulement les acteurs locaux, mais aussi l'ensemble de la société. C'est en effet l'ensemble de la communauté nationale et internationale qui bénéficie de la richesse de notre patrimoine rural, tant sur le plan culturel que sur le plan économique et touristique.

En valorisant le bâti agricole ancien, nous préservons une partie de notre histoire et de notre identité, tout en permettant aux communautés rurales de renforcer leur dynamisme et leur attractivité. La valorisation du patrimoine rural est donc une démarche à la fois citoyenne, culturelle et économique, qui doit être encouragée et soutenue par l'ensemble de la société.

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

Introduction

Le patrimoine bâti constitue un témoignage essentiel de l'histoire, de la culture et de l'identité d'un pays. En Algérie, un pays riche en héritage architectural, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti sont des enjeux cruciaux pour les générations présentes et futures. Cependant, malgré les efforts déployés par les autorités algériennes pour sauvegarder ce précieux héritage, de nombreux défis persistent.

Ce chapitre se propose d'explorer les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie puis effectuer une comparaison avec les moyens utilisés à l'étranger. L'objectif est d'analyser les moyens adoptés localement et de les confronter aux expériences internationales réussies en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine architectural.

En comparant les moyens utilisés en Algérie avec ceux employés à l'étranger, nous pourrions identifier les forces et les faiblesses du système algérien de valorisation du patrimoine bâti. Cette analyse comparative permettra de mettre en lumière les bonnes pratiques internationales et d'envisager des pistes d'amélioration pour renforcer les efforts de préservation et de valorisation du patrimoine architectural en Algérie.

Ainsi, ce chapitre examine les différentes approches de valorisation du patrimoine bâti en Algérie, analyse les réussites et les échecs rencontrés localement, et propose des recommandations basées sur les expériences étrangères. L'objectif ultime est de contribuer à la sauvegarde et à la valorisation d'un patrimoine architectural exceptionnel qui incarne l'histoire et l'identité de l'Algérie.

I. Moyens de valorisation

I.1 Réglementation

-Ordonnance n 67-281 du 20 décembre 1967 relative au fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels (premier texte réglementaire donnant un cadre légal à la question du patrimoine culturel, en Algérie) → La définition des sites et monuments historiques et naturels ainsi que leur identification ont été établies, en accord avec les textes législatifs coloniaux, dans le cadre de la réglementation. Un élément complémentaire de cette réglementation est le décret n° 83-684 du 26 novembre 1983, qui précise les modalités et conditions d'intervention dans les tissus urbains existants. Cependant, ce décret a été abrogé en 2016 par le décret exécutif n° 16-55 du 1er février 2016, qui établit de nouvelles modalités d'intervention sur les tissus urbains anciens.

Des textes viendront s'ajouter à l'ordonnance de 1967 :

-Circulaire n 31563 du 26 décembre 1983 relatif à la préservation des sites, édifices et ensembles culturels et historiques.

-Instruction ministérielle n 265 du 07 janvier 1984 relative à la protection du patrimoine immobilier et des sites à caractère historique.

- Loi n 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Cette loi établit une définition du patrimoine culturel et des biens culturels, incluant les biens culturels immobiliers tels que les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux, ainsi que les biens culturels mobiliers et immatériels.

L'adoption de cette loi a permis d'élargir le champ d'application du patrimoine en incluant les ensembles urbains et ruraux, et de mettre en place de nouvelles mesures de protection et de valorisation du patrimoine culturel immobilier. Parmi ces mesures figurent :

- L'extension du classement d'un monument historique à son environnement immédiat, afin de prendre en compte l'ensemble du contexte architectural et paysager.
- La création de "secteurs sauvegardés" qui englobent les ensembles urbains ou ruraux présentant une valeur patrimoniale significative.
- L'établissement de "plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé" (PPSMVSS) pour les secteurs sauvegardés, qui définissent les règles et les actions à mettre en place pour préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel immobilier de ces zones.

I.2 Institutions

Ministère de la culture

→ **Direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel**, elle comporte:

- Sous direction de l'inventaire des biens culturels
- Sous direction de la conservation, restauration des biens culturels mobiliers
- Sous direction de la conservation, restauration des biens culturels immobiliers.

→ **Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel**, elle comporte:

- Sous direction de la sécurisation des biens culturels
- Sous direction de la recherche et de la valorisation du patrimoine culturel
- Sous direction du contrôle légal

Autres instruments institutionnels :

- CNRPAH: Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques
- CNRA: Centre national de recherche en archéologie
- ENSCRBC: École nationale de conservation et de restauration des biens culturels
- ANSS: Agence nationale des secteurs sauvegardés → assure la mise en œuvre du PPSMV
- OGEBEC: Office nationale de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés
→ gestion des biens culturels en matière d'exploitation, mise en valeur et animation de ces biens, protection et entretien de ces biens, prise de mesure pour la conservation des sites, musées et monuments dont l'office a la gestion

Direction de la culture: chargée des travaux de connaissances, protection, conservation, restauration et promotion du patrimoine culturel au niveau de chaque wilaya

Ses missions :

- Veiller à la protection, sauvegarde et préservation du patrimoine
- Suivi et soutien des activités, institutions locales et régionales de formation et de recherches liées à la culture
- Veiller au bon fonctionnement des établissements et organismes culturels implantés dans la wilaya et proposer toute mesure tendant à améliorer leur gestion et leur fonctionnement
- Animer et coordonner l'activité des associations à caractère culturel

I.3 Outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti

Secteurs sauvegardés : Le secteur sauvegardé en Algérie est un espace urbain présentant un intérêt patrimonial, historique, culturel ou architectural important. Il s'agit d'une zone délimitée à l'intérieur de laquelle des règles strictes en matière de conservation et de réhabilitation du patrimoine bâti sont appliquées, afin de préserver l'identité et l'authenticité du quartier.

En Algérie, les secteurs sauvegardés ont été créés pour protéger et valoriser les centres historiques des villes, notamment ceux datant de l'époque coloniale. Ces espaces présentent souvent une grande richesse architecturale, avec des bâtiments anciens, des rues pavées et des places historiques. Leur préservation permet de maintenir un lien avec le passé et de valoriser l'histoire et la culture locales.

Le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé (PPSMVSS) : est un document de planification et de gestion qui vise à assurer la préservation et la valorisation des quartiers historiques et patrimoniaux des villes algériennes.

Le PPSMVSS a pour objectifs de définir les règles de protection et de mise en valeur des quartiers sauvegardés en Algérie, délimiter les zones concernées par le secteur sauvegardé et les zones dites tampons, proposer des actions de restauration, de réhabilitation et de valorisation du patrimoine bâti et culturel, encourager la participation des habitants, des associations locales et des professionnels dans la mise en œuvre du plan, assurer la gestion et le suivi du plan à travers la mise en place d'une structure administrative dédiée.

Le PPSMVSS est un outil essentiel pour la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel des villes algériennes. Il permet de préserver l'identité et l'histoire des quartiers historiques tout en les intégrant harmonieusement dans le développement urbain contemporain.

Le classement : c'est une procédure qui est utilisée pour identifier et protéger les bâtiments et les sites présentant un intérêt patrimonial, historique, culturel ou architectural important. Le classement permet de préserver ces éléments remarquables du patrimoine algérien en les soustrayant aux aléas de la transformation urbaine et de l'urbanisation croissante.

Le classement des bâtiments historiques est réalisé par le Ministère de la Culture et des Arts en Algérie, et particulièrement par la commission nationale des biens culturels. Les critères de classement incluent des éléments tels que la qualité architecturale, la valeur historique ou artistique, l'ancienneté et l'état de conservation du bâtiment. Une fois classé, le bâtiment est protégé par la loi et toute intervention ou modification doit respecter les règles de conservation et de restauration du patrimoine architectural.

I.4 Médiation patrimoniale

Il existe quelques exemples d'actions pour la médiation patrimoniale en Algérie, notamment :

Les sites internet : Les directions de la culture s'efforcent de publier sur internet (notamment sur les sites officiels de ces mêmes directions ou sur Facebook) des informations sur les monuments historiques que possède l'Algérie ainsi que les différents événements qui ont lieu notamment pendant le mois du patrimoine.

Exposition des vestiges archéologiques : Les vestiges archéologiques font partie intégrante du patrimoine bâti de l'Algérie. Les musées et les sites archéologiques ont donc mis en place des expositions permanentes et temporaires pour mettre en valeur ces vestiges. Par exemple, le musée national des antiquités d'Alger présente des expositions permanentes qui mettent en valeur les vestiges romains, puniques et berbères.

Organisation de circuits touristiques : Les circuits touristiques sont une stratégie efficace pour mettre en valeur le patrimoine bâti. Par exemple, le circuit touristique de la Casbah d'Alger permet aux visiteurs de découvrir les rues pittoresques de la vieille ville, les mosquées, les palais et les mausolées.

I.5 Participation citoyenne

La participation de la société civile dans la valorisation du patrimoine bâti en Algérie est rare, Nous retrouvons tout de même quelques associations créées dans ce but, en voici quelques exemples :

La fondation casbah : La Fondation Casbah est une organisation à but non lucratif créée en 1991 à Alger, en Algérie, dans le but de préserver et de restaurer la Casbah d'Alger, un quartier historique et culturel important de la ville. La Casbah est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992.

L'Association de sauvegarde et de promotion du patrimoine historique de la ville de Bejaïa (ASP-PHB) : c'est une organisation non gouvernementale algérienne qui a été créée en 1993. Son objectif est la protection, la valorisation et la promotion du patrimoine historique, architectural, culturel et artistique de la ville de Bejaïa

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

I.6 Événementiel

Il existe quelques événements liés au patrimoine bâti en Algérie bien que peu nombreux. Voici quelques exemples :

La Journée nationale de la Casbah : Cette journée est célébrée chaque année à Alger, généralement en septembre. Elle est organisée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC). Cette journée a pour but de sensibiliser la population à l'importance de préserver la Casbah d'Alger, qui est un site historique et culturel important. Pendant cette journée, des visites guidées de la Casbah sont organisées, ainsi que des expositions d'art et d'artisanat et des spectacles de musique et de danse.

Le mois du patrimoine : est un événement annuel organisé en Algérie pour célébrer le patrimoine culturel et historique du pays. Il a lieu généralement au mois d'avril et est l'occasion de mettre en valeur les sites archéologiques, les monuments historiques, les musées et les centres culturels du pays.

Pendant ce mois, de nombreuses activités sont organisées, telles que des expositions, des conférences, des projections de films et des visites guidées de sites historiques. Le but de cet événement est de sensibiliser le public à l'importance de préserver le patrimoine culturel et historique du pays et de promouvoir la culture et l'histoire algériennes.

Le mois du patrimoine est une initiative importante qui contribue à la valorisation du patrimoine bâti et culturel de l'Algérie, et qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance à l'histoire et à la culture du pays.

I.7 Comparatif des moyens de valorisation entre l'Algérie et l'international

	Algérie	International
Réglementation	Le rôle de la protection du patrimoine bâti est de sauvegarder et de préserver les monuments	- L'objectif principal de la réglementation pour la protection du patrimoine bâti est similaire, mais elle

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

	<p>historiques et les sites archéologiques pour les générations futures. Cela se fait en interdisant toute modification, démolition ou transformation des bâtiments historiques sans autorisation préalable.</p> <p>-Des sanctions à l'encontre de ceux qui détériorent le patrimoine sont prévus mais leur mise en application reste faible</p>	<p>visent également à encourager la réutilisation et l'adaptation des bâtiments historiques, tout en préservant leur valeur patrimoniale et leur intégrité architecturale. La réglementation internationale encourage également l'engagement communautaire et la participation du public dans la protection du patrimoine bâti.</p> <p>- La réglementation à l'international reconnaît souvent l'importance du patrimoine bâti pour le développement du tourisme culturel et vise à promouvoir une utilisation durable et responsable du patrimoine pour le tourisme. Les réglementations internationales peuvent également inclure des incitations fiscales pour encourager les investissements dans le patrimoine bâti et le tourisme culturel.</p> <p>- La réglementation à l'international accorde une importance particulière à la sensibilisation du public à la protection du patrimoine bâti, en reconnaissant que la sensibilisation et l'éducation sont essentielles pour promouvoir la prise de conscience et la responsabilité individuelle en matière de patrimoine. Les réglementations internationales peuvent également prévoir des campagnes de sensibilisation du public, des activités éducatives et des projets de recherche pour mieux comprendre et préserver le patrimoine bâti.</p>
<p>Institution</p>	<p>- la gestion du patrimoine est souvent centralisée au niveau de l'État</p> <p>-la collaboration internationale en</p>	<p>- la responsabilité est souvent partagée entre les autorités nationales, régionales et locales, ainsi que les organisations non</p>

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

	<p>matière de patrimoine est souvent limitée, bien que l'Algérie soit signataire de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1980.</p>	<p>gouvernementales (ONG) et les institutions culturelles.</p> <p>-il existe souvent des organismes spécialisés, tels que l'English Heritage en Grande-Bretagne.</p> <p>-les autorités locales ont un rôle important dans la préservation du patrimoine bâti et peuvent prendre des mesures pour protéger les bâtiments et sites historiques</p> <p>-forte coopération entre les différents acteurs impliqués dans la préservation du patrimoine bâti, notamment les institutions gouvernementales, les universités, les associations locales et les propriétaires de bâtiments historiques.</p>
<p>Outils de protection et de valorisation</p>	<p>Programmes d'aides financières aux propriétaires privés peu développés.</p> <p>-Les outils de protection et de valorisation du patrimoine visent principalement à préserver les vestiges de l'histoire et de la culture nationale algérienne et à promouvoir le tourisme culturel.</p> <p>-L'objectif est de préserver le patrimoine culturel algérien pour les générations futures, en respectant les normes et les pratiques locales.</p> <p>-Les outils de protection sont souvent centralisés et gérés par l'État, avec une participation limitée de la société civile.</p> <p>-La valorisation du patrimoine est souvent limitée à des actions ponctuelles et peu coordonnées.</p>	<p>programmes de subventions prévus pour aider les propriétaires de bâtiments historiques à entreprendre des travaux de conservation et de restauration.</p> <p>-Les outils de protection et de valorisation du patrimoine visent à préserver les vestiges de l'histoire et de la culture nationale, mais également à favoriser le développement économique, social et culturel des territoires concernés.</p> <p>-Les objectifs sont souvent définis en fonction des enjeux locaux, régionaux ou nationaux, en intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales.</p> <p>-Les outils de protection sont souvent décentralisés, impliquant une participation active de la société civile, des acteurs locaux et des professionnels</p>

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

		<p>du patrimoine.</p> <p>-La valorisation du patrimoine est souvent intégrée dans une stratégie globale de développement territorial, impliquant des acteurs multiples et une diversité d'actions coordonnées.</p>
Médiation patrimoniale	<p>La mise en communication et en exposition du patrimoine bâti est peu développée. Les institutions travaillant dans le domaine du patrimoine bâti en Algérie manquent souvent de ressources pour réaliser des expositions et des présentations de qualité. Les visites guidées et les circuits touristiques organisés pour découvrir le patrimoine bâti sont rares, et la communication autour du patrimoine bâti est souvent limitée.</p>	<p>La mise en communication et en exposition du patrimoine bâti est souvent considérée comme une composante clé de la promotion et de la valorisation du patrimoine culturel. Les musées, les centres d'interprétation, les parcours touristiques et les itinéraires culturels sont des exemples de moyens couramment utilisés pour exposer le patrimoine bâti aux visiteurs.</p>
Participation citoyenne	<p>La participation citoyenne est encore relativement faible, bien qu'il y ait des initiatives locales qui cherchent à impliquer les citoyens dans la préservation de leur patrimoine, telles que des associations de quartier ou des groupes de jeunes qui organisent des campagnes de nettoyage et de restauration. Cependant, les efforts de participation citoyenne sont souvent limités par les contraintes financières et organisationnelles du gouvernement.</p>	<p>La participation citoyenne est souvent encouragée et soutenue par les gouvernements locaux, les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations locales. Les citoyens sont invités à participer à des projets de restauration, de documentation et de promotion du patrimoine bâti. Des plateformes en ligne sont également mises à disposition pour faciliter la participation citoyenne, tels que des sites web interactifs, des applications mobiles ou des réseaux sociaux dédiés à la préservation du patrimoine bâti.</p>
Événementiel	<p>Les événements ont pour objectif de promouvoir la culture et le patrimoine local, mais ils ont souvent</p>	<p>Les événements sont souvent utilisés pour attirer des visiteurs de différentes régions et de différents pays, ce qui peut</p>

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

	des ressources limitées pour les organiser et les promouvoir. -Très peu d'événements liés au patrimoine bâti.	contribuer à la promotion de la culture et du patrimoine local, ainsi qu'à la promotion du tourisme. Les événements peuvent être conçus pour célébrer des événements historiques ou culturels spécifiques, et peuvent inclure des spectacles, des expositions, des foires, des festivals et des conférences.
--	--	--

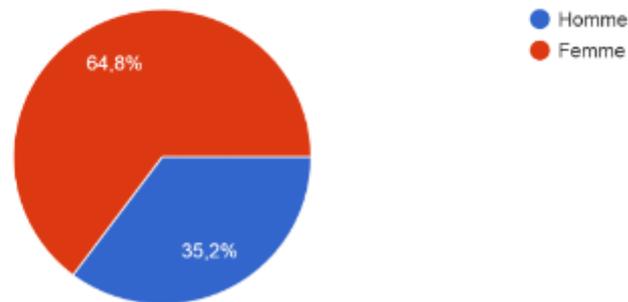
Tableau 1: Tableau comparatif des moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie et à l'international,

Source : Auteur, 2023.

I.8 Analyse des résultats du questionnaire

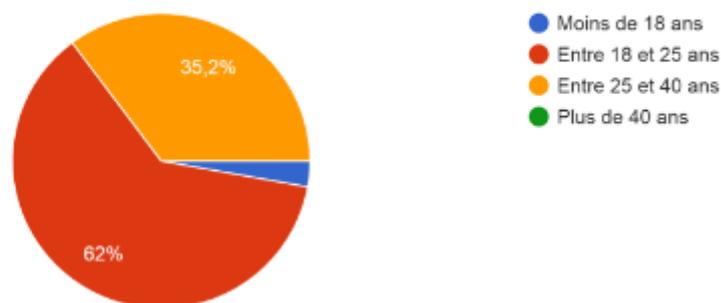
Sexe

71 réponses



Age

71 réponses

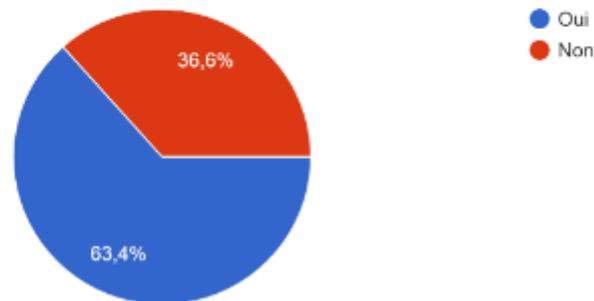


Le public touché par ce questionnaire est composé de femmes en plus grand nombre bien que les hommes représentent un peu plus du tiers de l'échantillon. Ces individus sont majoritairement des jeunes de 18 à 25 ans et de 25 à 40 ans. Nous aurions apprécié recueillir des réponses venant de personnes de moins de 18ans et de plus de 40 ans pour que ce questionnaire soit plus représentatif de la société mais malheureusement cela n'a pas été le cas.

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

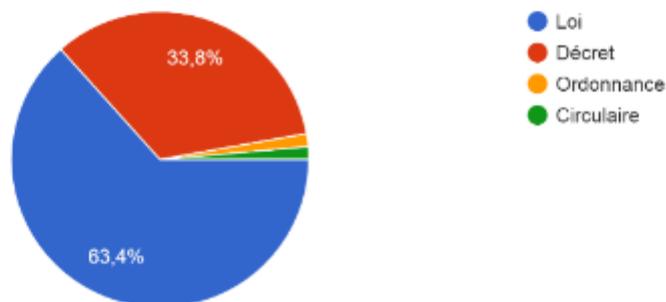
Êtes-vous au courant de l'existence d'une réglementation relative à la protection et à la conservation du patrimoine bâti en Algérie ?

71 réponses



Qu'est ce qui régit la réglementation algérienne relative à la protection et à la conservation du patrimoine bâti en Algérie?

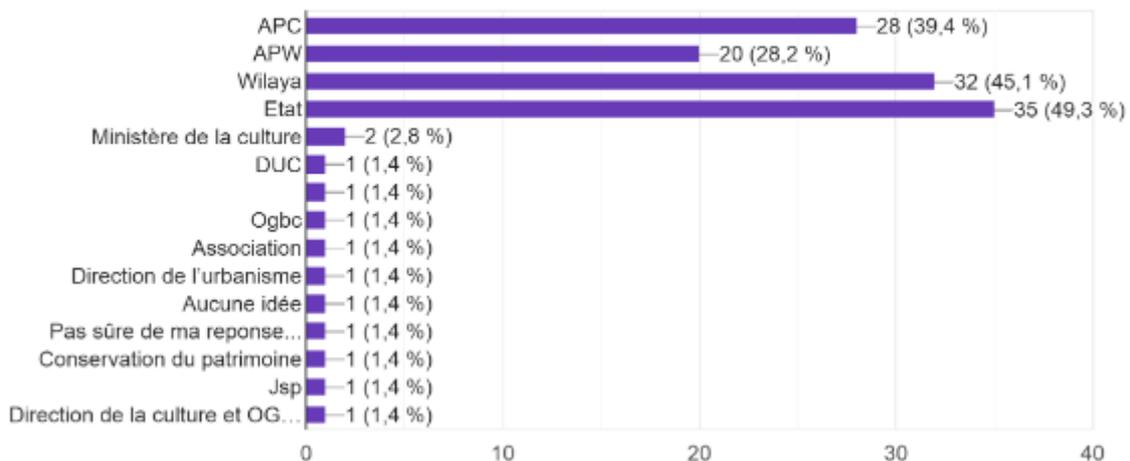
71 réponses



Réglementation : Les résultats montrent qu'approximativement 2/3 des personnes sont conscientes de l'existence d'une réglementation et savent que le patrimoine est régi par une loi.

Quelles sont les administrations algériennes qui sont responsables de la protection et de la conservation du patrimoine bâti en Algérie ?

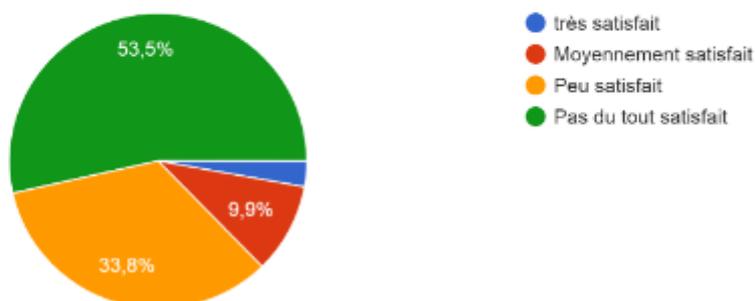
71 réponses



Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la manière dont les administrations algériennes s'occupent du patrimoine bâti en Algérie ?

71 réponses

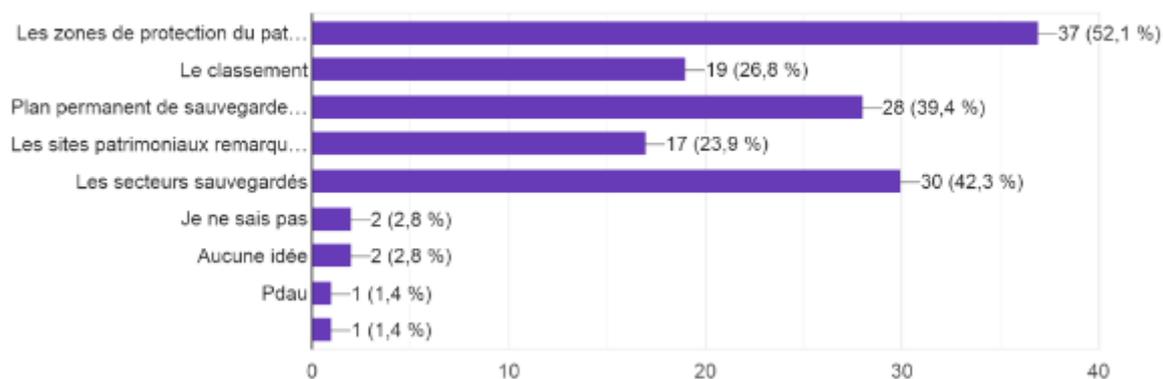


Institutions : Presque la moitié des personnes savent que l'état (à travers le ministère de la culture) ainsi que la wilaya (à travers les directions de la culture) sont chargés du patrimoine bâti. Par contre 30% à 40% des personnes pensent aussi que l'APC et l'APW s'occupent du patrimoine bâti. Ce qui démontre que l'avis des personnes est départagé concernant l'identification du responsable du patrimoine bâti en Algérie.

Nous constatons aussi que la majeure partie des personnes sont peu ou pas du tout satisfaites des administrations en question ; ce qui prouve que ces dernières n'ont pas de réel impact visible sur le patrimoine bâti.

Quels sont les outils utilisés pour protéger et valoriser le patrimoine bâti en Algérie ?

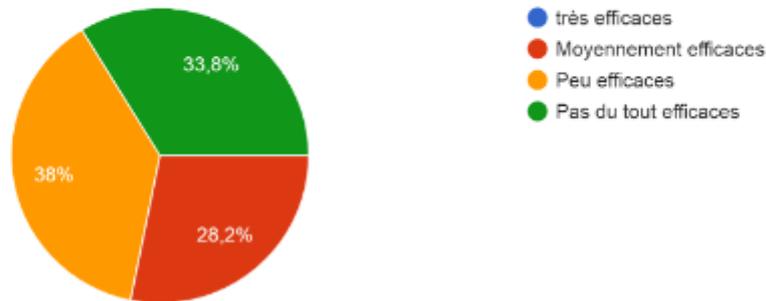
71 réponses



Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

Dans quelle mesure pensez-vous que les outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti en Algérie sont efficaces ?

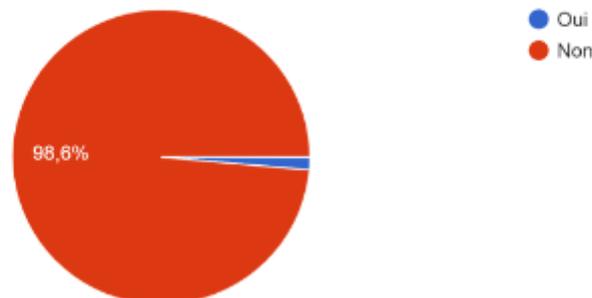
71 réponses



Concernant les outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti en Algérie, la majorité des personnes les jugent inefficaces. Nous constatons en plus que la majorité ne connaît pas ces outils ; car les ZPPAUP et les SPR qui ont pourtant reçu 50% de voix ne sont pas des instruments appliqués en Algérie.

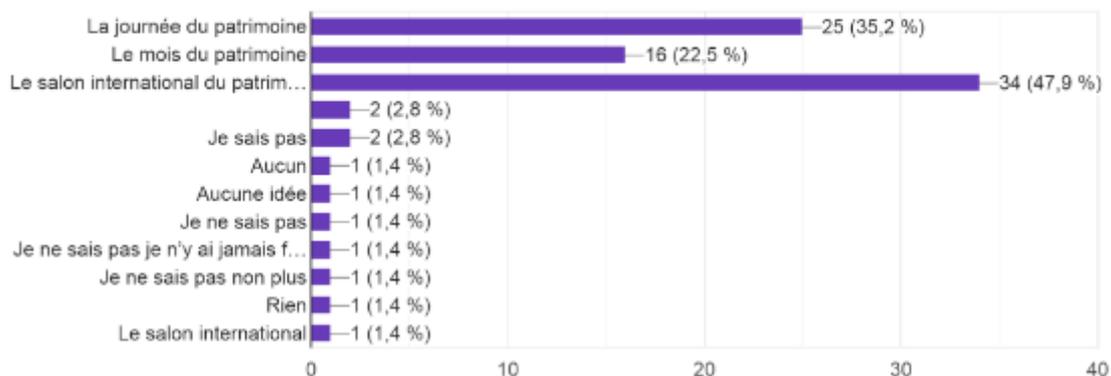
Pensez vous qu'il y a suffisamment d'événements liés au patrimoine bâti en Algérie?

71 réponses



Quels sont les événements liés au patrimoine bâti en Algérie?

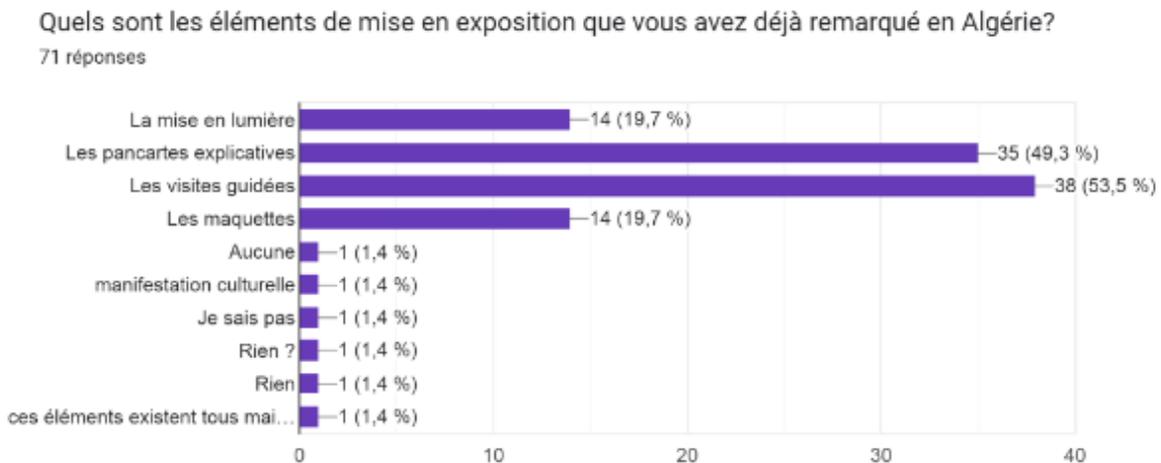
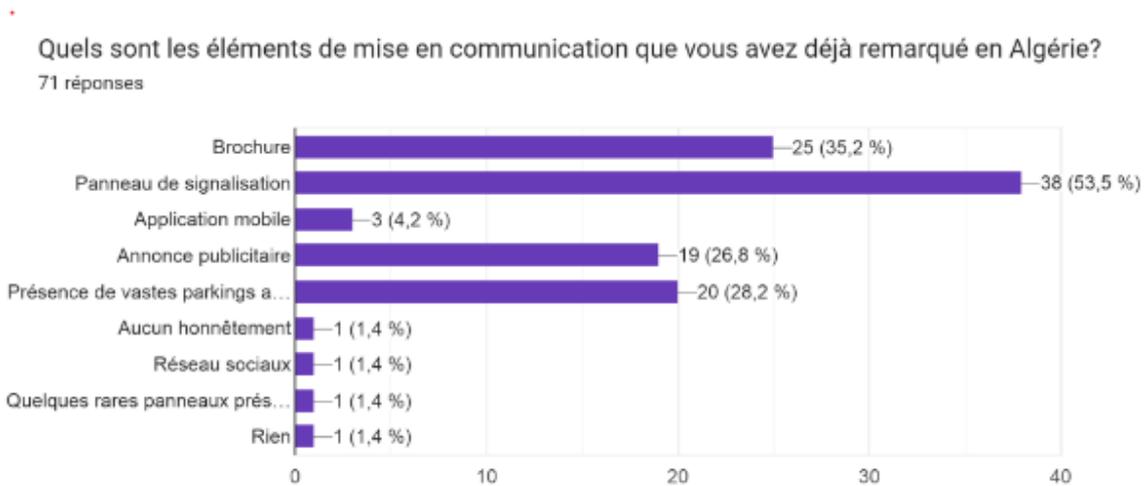
71 réponses



Événementiel : La quasi-totalité des personnes considèrent qu'il n'y a pas assez d'événements liés au patrimoine bâti en Algérie. Et seulement 22.5% d'entre eux connaissent le mois du

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

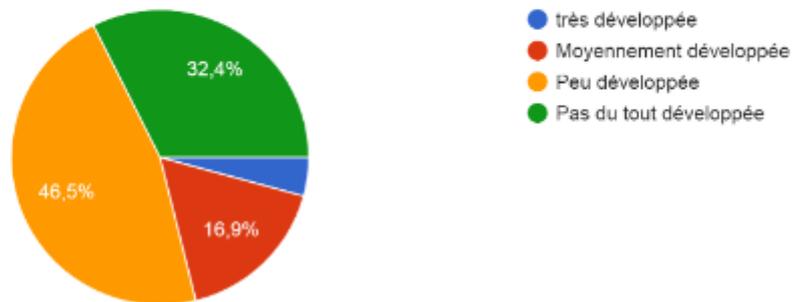
patrimoine, tandis que 47.9% et 35.2% des personnes pensent que le salon international du patrimoine culturel et la journée du patrimoine (événements étrangers) sont des événements qui se déroule en Algérie ce qui démontre la méconnaissance des événements algériens et le peu de moyens mis en œuvre dans l'organisation des événements officiels pour la médiatisation du patrimoine.



Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

Dans quelle mesure pensez-vous que la médiation patrimoniale est bien développée en Algérie pour la valorisation du patrimoine bâti ?

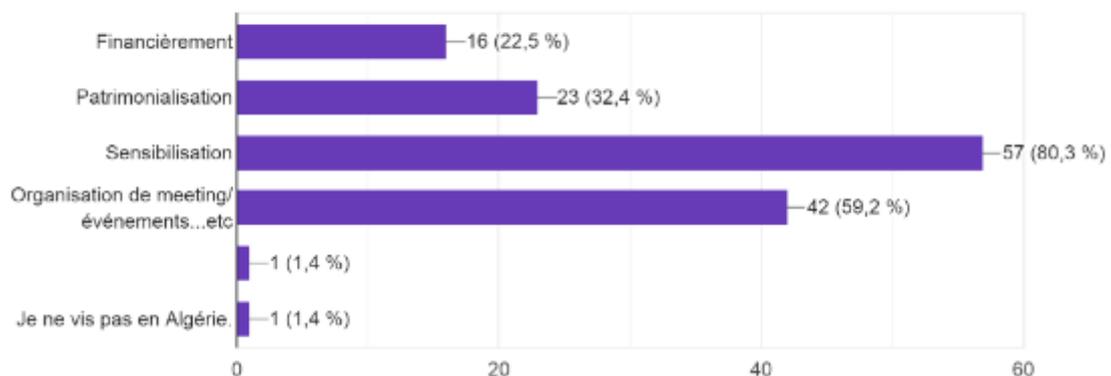
71 réponses



Médiation patrimoniale : Les résultats montrent dans un premier temps que les éléments de mise en communication sont faiblement appréciés avec 53% pour les panneaux de signalisation, et dans un deuxième temps, que les éléments de mise en exposition sont peu utilisés.

Comment seriez vous prêt à contribuer à la protection et la valorisation du patrimoine bâti en Algérie ?

71 réponses

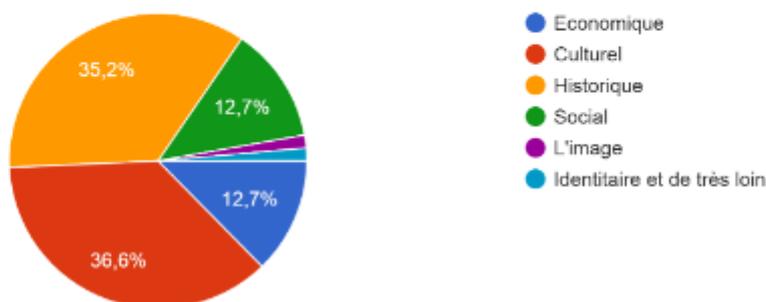


Nous constatons que 80.3% des personnes seraient prêt à contribuer à la valorisation du patrimoine bâti via de la sensibilisation et 59.2% via l'organisation de meeting/événements...etc. Ce questionnaire démontre la volonté et le souhait des citoyens à participer à la valorisation du patrimoine.

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

Quel est selon vous, l'aspect le plus important de la préservation et de la valorisation du patrimoine bâti en Algérie ?

71 réponses



Le résultat nous montre que la culture et l'histoire sont les aspects les plus importants dans la préservation du patrimoine selon les réponses des personnes. L'avis des gens est une preuve d'une certaine conscience de la richesse et de l'importance du patrimoine bâti.

Comment jugez vous les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie?

	Faible
Nuls	Pas suffisants
Médiocre	Peu
Insuffisants	Nulle
Moyens	Quasi inexistant
infimes	Peu développée

Inexistant sur le plan réel

Les moyens utilisés en Algérie sont clairement inefficaces. Pour moi la valorisation du patrimoine et la culture d'un pays c'est très important voir primordial, que ça soit pour le devoir de mémoire ou pour un aspect plus économique que ça comme le tourisme par exemple, les trois choses qui nous motive à visiter un pays en dehors de sa beauté, sont son histoire et le patrimoine du pays que ce soit culturel ou culinaire. Alors oui il faudrait déployer de plus gros moyens pour valoriser et mettre en lumière notre Patrimoine en Algérie.

En cours de développement

Après la sélection de ces quelques réponses représentatives de la majorité des réponses à cette question, Nous constatons que la grande majorité des personnes sont insatisfaites des moyens de valorisation du patrimoine bâti et les considèrent peu développés

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

Pourriez vous proposer des recommandations pour améliorer les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie ?

Plus d'exposition

Intégrer le patrimoine dans le programme scolaire

Encourager l'intervention privée

Faire de la prévention dans les écoles et sensibilisé les touristes et les visiteurs

Un budget plus élevé, une sécurité plus élevé, des événements ...

- Soutenir les projets de rénovation et restauration des vieux bâtiments
- Requalifier les espaces communs pour répondre aux aspirations actuelles
- Requalifier et transformer des bâtiments historiques pour utilisation à d'autres fins: musées, galeries d'art, salles de spectacle, hôtels, bureaux, logements etc
- Développer la coopération entre acteurs publics et encourager l'intervention privée à travers la réduction des taxes par exemple.
- « Faire connaître » le patrimoine : labellisation de sorte à donner une plus grande visibilité/ animations et événements pour les rendre plus attractifs (ex escape games ou expériences immersives) aménagements pour accueillir des touristes
- Sensibiliser la population locale pour les encourager à respecter les lieux
- Renforcer la législation
- Valorisation du patrimoine bâti à travers des démarches en faveur de la responsabilité environnementale et de la durabilité: utilisation de matériaux durables et recyclés, réduction de la consommation en énergie et installation de panneaux solaires, isolation thermique, plantations autour et a l'intérieur du site.

commencer par classer les sites à préserver puis procéder à la restauration des bâtiments par des professionnels avec les techniques adéquates

Créer des parcours regroupant des équipements commerciaux artisanaux, rafraîchir les équipements culturels et cultuels par une mise en lumière et des façades entretenues , des visites guidées et surtout une signalisation

Sensibilisation, sorties de découverte , documentation à la portée du large public, Signalisation patrimoniale, etc.

L'analyse des réponses les plus représentatives de la majorité nous montre que les personnes préconisent surtout :

- les opérations sur les bâtiments, ce qui démontre une sérieuse inquiétude des personnes pour l'état de notre patrimoine bâti
- Le travail de sensibilisation montrant l'importance accordée par les personnes à la connaissance de ce patrimoine

-Le travail de médiation patrimoniale (signalétique, parcours touristiques, visites guidées, mise en lumière...etc)

I.9 Recommandations

I.9.1 Règlementation

-L'ajout ou la modification de réglementations peut permettre de combler les lacunes existantes dans la législation relative à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti. Par exemple, la mise en place de réglementations plus strictes sur les constructions dans les zones protégées peut permettre de réduire les dégradations et les pertes de patrimoine bâti.

-l'obligation de former les professionnels de la construction aux techniques de restauration et de conservation du patrimoine bâti peut favoriser une prise de conscience plus large de l'importance de la conservation du patrimoine.

-l'introduction de mesures fiscales incitatives pour les investissements dans la restauration et la conservation du patrimoine bâti peut encourager les propriétaires de biens immobiliers à investir dans la valorisation de leur patrimoine.

-L'ajout de textes d'application détaillés pour la mise en œuvre de la loi sur la protection du patrimoine culturel en Algérie.

-L'ajout de réglementation spécifique sur les secteurs sauvegardés en Algérie, qui sont des outils importants pour la préservation et la valorisation du patrimoine bâti dans d'autres pays.

-L'ajout de réglementations relatives à la création de commissions et de conseils locaux, régionaux ou nationaux en définissant leurs prérogatives leurs missions et leurs composition.

I.9.2 Institutions

Bien que le ministère de la Culture, la Direction de la Culture et l'OGEBEC soient des acteurs importants dans la promotion et la préservation du patrimoine bâti en Algérie, certains critiques ont souligné que leur action manque parfois de coordination et de cohérence. Le manque de communication entre ces institutions peut conduire à des doublons ou à des lacunes dans la protection et la valorisation du patrimoine bâti.

-La création de nouvelles institutions ou la modification de celles déjà existantes peut permettre de renforcer la coordination et la cohérence de l'action en faveur du patrimoine bâti. Par exemple, la création d'une institution dédiée à la gestion et à la promotion du patrimoine bâti peut permettre de mieux structurer l'action des différents acteurs et de favoriser une approche intégrée de la gestion du patrimoine bâti.

-La mise en place de conseils locaux dédiés à la l'évaluation et au suivi de la gestion du patrimoine bâti pourrait permettre de mieux coordonner l'action des différentes institutions impliquées dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti.

-La mise en place d'une agence nationale dédiée à la coopération internationale dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti pourrait faciliter l'échange de bonnes pratiques avec d'autres pays et contribuer à renforcer la visibilité internationale du patrimoine bâti en Algérie.

-La mise en place de commissions local et régional comme moyen de décentralisation du pouvoir pour une meilleure répartition des missions

I.9.3 Outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti

Les Plan permanent de Sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS), les secteurs sauvegardés et le classement sont des outils importants pour protéger et valoriser le patrimoine bâti en Algérie. Cependant, certains critiques ont souligné que la mise en place de ces outils manque parfois de rigueur et de clarté, et que leur application est inégale selon les régions. De plus, la mise en place de ces outils nécessite des ressources importantes en termes de personnel qualifié et de financement, ce qui peut constituer un obstacle à leur application effective.

-La mise en place de dispositifs de financement pour les travaux de restauration et de conservation peut permettre de faciliter la mise en œuvre des plans de protection et de sauvegarde et de favoriser la conservation du patrimoine bâti.

-La mise en place d'une plateforme en ligne permettant aux citoyens de signaler les bâtiments historiques menacés de destruction ou en mauvais état pourrait encourager une plus grande implication de la société civile dans la conservation du patrimoine bâti.

-La création d'un plan de gestion pour les bâtiments historiques et les sites patrimoniaux permettrait de mieux coordonner les actions de conservation et de mise en valeur et de définir les priorités d'intervention. Ce plan de gestion pourrait être élaboré en collaboration avec les acteurs locaux et la société civile, et devrait inclure une évaluation régulière des résultats obtenus.

-Système d'information géographique (SIG) : La mise en place d'un SIG pour la gestion du patrimoine bâti permettrait d'identifier les bâtiments historiques et les sites patrimoniaux, de suivre leur état de conservation et de mettre en place des mesures de protection adaptées. Ce système pourrait également faciliter la gestion des données et la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la valorisation du patrimoine bâti.

-La création d'un fonds de sauvegarde pour le patrimoine bâti pourrait contribuer à financer les travaux de restauration et de conservation des bâtiments historiques et des sites patrimoniaux. Ce fonds pourrait être alimenté par des taxes sur les biens immobiliers, des dons et des contributions de partenaires internationaux.

-La mise en place d'un système de certification pour les travaux de restauration et de conservation du patrimoine bâti permettrait de garantir la qualité des interventions et de renforcer la confiance des propriétaires et des investisseurs dans les actions de valorisation du patrimoine. Ce système de certification pourrait être délivré par une institution spécialisée ou par une commission indépendante, en fonction de critères préalablement établis.

I.9.4 Médiation patrimoniale

-La mise en place des circuits touristiques et des visites guidées pour les sites patrimoniaux, en impliquant les acteurs locaux et en faisant appel à des guides touristiques professionnels formés à la valorisation du patrimoine.

-Le développement des outils de communication modernes, tels que des applications mobiles et des sites web interactifs, pour promouvoir le patrimoine bâti auprès des visiteurs et des habitants locaux.

-Favoriser la mise en réseau des différents sites patrimoniaux à travers le pays, en créant des itinéraires culturels et favoriser les partenariats entre les différents acteurs du patrimoine bâti.

-Créer une base de données en ligne pour permettre aux visiteurs de découvrir le patrimoine culturel du pays. Cette base de données pourrait inclure des informations sur les sites

patrimoniaux, des photos et des vidéos, des itinéraires touristiques, ainsi que des informations pratiques telles que les horaires d'ouverture et les tarifs.

-Développer des outils de médiation numérique : Les technologies numériques offrent de nombreuses possibilités pour rendre le patrimoine plus accessible et attractif. L'Algérie pourrait développer des applications mobiles, des jeux éducatifs ou des visites virtuelles pour permettre aux visiteurs de découvrir le patrimoine de manière ludique et interactive.

-Organiser des événements culturels : L'organisation d'événements culturels tels que des festivals, des expositions ou des concerts peut attirer un large public et contribuer à la mise en valeur du patrimoine. L'Algérie pourrait organiser des événements culturels dans les sites patrimoniaux pour créer une dynamique autour du patrimoine et encourager la participation citoyenne.

-Mettre en place des projets de réhabilitation, reconversion ou autres, de sites historiques, afin de les rendre plus attractifs pour les touristes et les visiteurs.

-Développer des programmes de formation pour les guides touristiques et les acteurs du patrimoine, afin de promouvoir une meilleure connaissance et une meilleure appréciation du patrimoine bâti de l'Algérie.

-Encourager la création de musées et de centres d'interprétation dédiés au patrimoine bâti, afin de présenter l'histoire et les spécificités des différentes régions et villes algériennes, et de valoriser les savoir-faire traditionnels.

-Mettre plus de moyens et d'efforts dans la mise en place des éléments de mise en communication (Signalétique, brochures, guides, émissions tv ou radio...etc) et de mise en exposition (Mise en lumière de l'objet patrimonial, maquettes, projections...etc).

I.9.5 Participation citoyenne

-Favoriser la mise en place d'organismes de consultation et de participation citoyenne au niveau local, régional et national, permettant aux citoyens de donner leur avis sur les questions liées à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti.

-Encourager la participation des citoyens aux projets de rénovation et de restauration du patrimoine bâti, en leur donnant la possibilité de proposer des idées et des suggestions, ainsi qu'en les informant régulièrement de l'avancement des projets.

-Développer des programmes de formation et de sensibilisation destinés à la population sur les enjeux de la protection et de la valorisation du patrimoine bâti, afin de susciter l'intérêt et l'engagement des citoyens.

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

- Favoriser la création de partenariats entre les autorités publiques, les entreprises privées, les organisations de la société civile et les citoyens, pour encourager la participation active et responsable de tous les acteurs dans la préservation du patrimoine bâti.
- Favoriser l'émergence de groupes de pression citoyens : En encourageant la création de groupes de citoyens organisés et engagés dans des causes spécifiques, l'Algérie pourrait stimuler la participation de la société civile et donner aux citoyens une voix plus forte dans les débats publics.
- Encourager les initiatives locales : En donnant davantage de pouvoir aux autorités locales, l'Algérie pourrait encourager les initiatives locales et les actions de proximité. Cela permettrait aux citoyens de se mobiliser autour de projets concrets et de travailler ensemble à l'amélioration de leur communauté.
- Renforcer la transparence de l'État : En garantissant la transparence de l'État et en fournissant des informations claires sur les décisions publiques, l'Algérie pourrait favoriser l'implication des citoyens dans la prise de décision et renforcer leur confiance dans les institutions publiques.
- Utiliser les nouvelles technologies : En utilisant les nouvelles technologies, l'Algérie pourrait faciliter la participation citoyenne à grande échelle. Les réseaux sociaux, par exemple, pourraient être utilisés pour encourager les débats publics et pour recueillir des idées et des suggestions des citoyens.

I.9.6 Événementiel

- Organiser des événements réguliers autour du patrimoine culturel, notamment en impliquant les populations locales dans leur organisation.
- Favoriser la création d'événements participatifs : Les événements participatifs, où les visiteurs peuvent participer activement à des ateliers ou des activités interactives, sont de plus en plus populaires dans les pays étrangers. En impliquant les visiteurs de manière active, ces événements peuvent renforcer leur lien avec le patrimoine culturel et stimuler leur curiosité.
- Promouvoir les événements en ligne : Les événements en ligne ont connu un essor considérable depuis la pandémie de COVID-19, mais ils restent également un moyen efficace de promouvoir le patrimoine culturel à l'échelle mondiale. L'Algérie pourrait envisager d'organiser des événements en ligne qui présentent son patrimoine culturel, notamment en utilisant les réseaux sociaux pour toucher un public plus large.

Chapitre 3 : La valorisation du patrimoine bâti en Algérie

-Collaborer avec d'autres pays : L'Algérie pourrait chercher à établir des partenariats avec d'autres pays pour organiser des événements communs et favoriser la coopération internationale autour de son patrimoine culturel.

-Mettre en place des mécanismes pour mesurer l'efficacité des politiques et des actions de protection et de valorisation du patrimoine, et pour effectuer des ajustements en conséquence.

Conclusion

Ce chapitre a examiné les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie et les a comparés avec les approches utilisées à l'étranger. En analysant les initiatives locales et en s'inspirant des expériences internationales réussies, il est devenu évident que la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural sont des défis complexes et multidimensionnels. L'établissement d'un questionnaire visant à évaluer le degré de connaissance de la population algérienne des moyens de valorisation du patrimoine bâti a permis de prendre conscience des lacunes existantes

Les recommandations formulées dans ce chapitre visent à améliorer les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie. Il est crucial de renforcer la réglementation, les institutions, les outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti, la médiation patrimoniale, la participation citoyenne et l'événementiel afin de sauvegarder notre patrimoine.

En conclusion, la valorisation du patrimoine bâti en Algérie est un processus complexe qui nécessite une approche intégrée et une mobilisation de tous les acteurs concernés. En tirant des leçons des expériences réussies à l'étranger, l'Algérie peut améliorer ses pratiques de préservation et de mise en valeur du patrimoine architectural. Il est impératif de poursuivre les efforts de sensibilisation, de renforcer la législation et les réglementations, de développer des partenariats stratégiques et d'explorer de nouvelles sources de financement pour assurer la sauvegarde et la transmission de ce précieux héritage aux générations future

Conclusion Générale

La valorisation du patrimoine bâti revêt une importance capitale dans la préservation et la promotion de notre héritage culturel. Elle englobe un ensemble de mesures et d'actions visant à reconnaître, protéger, restaurer et mettre en valeur les bâtiments historiques, architecturaux et culturels.

La valorisation du patrimoine bâti permet de préserver la mémoire collective, de maintenir l'identité culturelle d'une région ou d'un pays, et de transmettre aux générations futures un héritage riche en histoire et en valeur esthétique. Elle contribue également au développement économique et touristique en attirant des visiteurs et en créant des opportunités d'emploi.

Ce mémoire de recherche s'est alors intéressé à la valorisation du patrimoine bâti, en se concentrant sur différents aspects tels que la réglementation, les institutions, les outils de protection et de valorisation, la médiation patrimoniale, la participation citoyenne et l'événementiel. Le premier chapitre a exploré ces moyens de valorisation dans plusieurs pays du monde, offrant ainsi un aperçu des bonnes pratiques internationales à adopter et des mauvaises à éviter.

Dans le deuxième chapitre, l'attention s'est portée spécifiquement sur le patrimoine rural, en analysant les stratégies et politiques qui favorisent sa valorisation, ainsi que les modalités de médiation patrimoniale, de participation citoyenne et d'événementiel liées à ce patrimoine spécifique. Des opérations concrètes telles que la conservation, la restauration, la reconversion, la réhabilitation, la restitution et la rénovation ont été étudiées, en mettant en évidence des exemples concrets de leur mise en pratique dans le contexte du patrimoine rural. Ces deux premiers chapitres ont été réalisés grâce à une recherche bibliographique qui a été réalisée en utilisant diverses sources telles que des livres, des articles académiques, des rapports institutionnels et des documents officiels. Cette étape a permis d'acquérir une connaissance approfondie des moyens de valorisation du patrimoine bâti, des politiques et des bonnes pratiques mises en œuvre à l'échelle internationale. Les références sélectionnées ont été soigneusement évaluées pour garantir leur pertinence et leur fiabilité.

Pour compléter cette recherche bibliographique, une étude empirique a été menée dans le troisième chapitre. L'élaboration d'un questionnaire a été essentielle pour évaluer le degré de connaissance de la population algérienne sur les moyens de valorisation du patrimoine bâti en

Algérie. Le questionnaire a été élaboré en prenant en compte les aspects clés abordés dans les chapitres précédents, afin d'obtenir des données significatives et représentatives.

Le troisième chapitre a donc porté sur les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie, en se basant sur les références abordées dans le premier chapitre. Une comparaison a été effectuée entre les moyens utilisés en Algérie et ceux utilisés dans les pays évoqués précédemment, mettant en évidence les forces et les faiblesses du système algérien de valorisation.

Les résultats du questionnaire ont permis de constater des lacunes dans la connaissance des moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie parmi la population. Sur la base de cette comparaison et des réponses au questionnaire, des recommandations ont été formulées pour améliorer les moyens de valorisation du patrimoine bâti en Algérie. Ces recommandations portent notamment sur le renforcement de la réglementation, l'implication accrue des institutions, les outils de protection et de valorisation du patrimoine bâti et la médiation patrimoniale, la promotion de la participation citoyenne et l'organisation d'événements culturels en lien avec le patrimoine bâti.

Ce mémoire de recherche a permis de mettre en lumière l'importance de la valorisation du patrimoine bâti, tant au niveau international qu'en Algérie. Les différentes approches et stratégies étudiées dans les différents chapitres ont démontré qu'une préservation efficace du patrimoine bâti nécessite une approche globale, impliquant la réglementation, les institutions, la médiation patrimoniale, la participation citoyenne et des événements culturels pertinents. En mettant en œuvre les recommandations formulées, l'Algérie peut renforcer ses efforts de valorisation du patrimoine bâti et ainsi préserver son patrimoine culturel pour les générations futures.

Bibliographie

II. Bibliographie

- Agriturismo*. (s.d.). Consulté le Mai 03, 2023, sur <https://www.agriturismo.it/fr/>
- aisuinternational*. (s.d.). Consulté le Mars 20, 2023, sur <https://aisuinternational.org/chiamo-2/>
- ANABF*. (s.d.). Consulté le Decembre 21, 2022, sur <https://www.anabf.org/faire-decouvrir/les-abf>
- associazionedimorestoricheitaliane*. (s.d.). Consulté le Mars 15, 2023, sur <https://www.associazionedimorestoricheitaliane.it/istitutional/>
- beniculturali*. (s.d.). Consulté le Janvier 14, 2023, sur <https://www.beniculturali.it/>
- Ceapraz, I. L. (2016, Decembre 08). *Cairn.info*. Consulté le Avril 16, 2023, sur <https://www.cairn.info/revue-pour-2016-1-page-175.htm>
- Centre des monuments nationaux*. (s.d.). Consulté le Novembre 22, 2022, sur <https://www.monuments-nationaux.fr/qui-sommes-nous/notre-histoire-nos-valeurs>
- Cerema*. (s.d.). Consulté le Avril 27, 2023, sur <https://outil2amenagement.cerema.fr/archives-precedents-outils-les-zones-de-protection-r588.html>
- DAVALLON, J. (2006). *Le Don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*.
- DERUVO, S. (s.d.). *anabf*. Consulté le Mai 02, 2023, sur <https://anabf.org/pierredangle/dossiers/et-nos-voisins/les-biens-culturels-et-paysagers-en-italie-protection-gestion-comparaisons-avec-la-france>
- english heritage*. (s.d.). Consulté le Avril 23, 2023, sur <https://www.english-heritage.org.uk/>
- fncaue*. (s.d.). Consulté le Janvier 04, 2023, sur <https://www.fncaue.com/quest-ce-qu-un-caue/>
- Fondation du patrimoine*. (s.d.). Consulté le Decembre 25, 2022, sur <https://www.fondation-patrimoine.org/>
- France Info*. (s.d.). Consulté le Decembre 25, 2022, sur https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/loto-du-patrimoine/loto-du-patrimoine-chateaux-abbayes-pont-ou-ancienne-prefecture-voici-les-18-sites-retenus-pour-l-edition-2023_5714762.html
- fspcrabat*. (s.d.). Consulté le Mars 21, 2023, sur <https://fspcrabat.ma/la-fondation/>
- Heritage open days*. (s.d.). Consulté le Avril 28, 2023, sur <https://www.heritageopendays.org.uk/>
- historic england*. (s.d.). Consulté le Janvier 12, 2023, sur <https://historicengland.org.uk/>

Historic England. (s.d.). Consulté le Janvier 13, 2023, sur <https://historicengland.org.uk/listing/what-is-designation/scheduled-monuments/#:~:text=Scheduling%20is%20our%20oldest%20form,state%20protection%20was%20first%20compiled.>

Historic England. (s.d.). Consulté le Janvier 13, 2023, sur <https://historicengland.org.uk/listing/what-is-designation/listed-buildings/>

Historic England. (s.d.). Consulté le Janvier 13, 2023, sur <https://historicengland.org.uk/listing/what-is-designation/local/conservation-areas/>

ICCROM. (s.d.). Consulté le Janvier 24, 2023, sur <https://www.iccrom.org/fr/%C3%A0-propos/en-bref/quest-ce-que-cest-l%E2%80%99iccrom>

ICOMOS. (2023, Janvier 24). Récupéré sur <https://www.icomos.org/fr/a-propos-de-licomos/mission-et-vision/licomos-en-bref-2>

Lévy, S. (s.d.). *books.openedition.* Consulté le Mars 21, 2023, sur <https://books.openedition.org/ifpo/896?lang=fr>

MAZOUZ, F. (2015, Avril 22). *Cairn.info.* Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2015-1-page-151.htm#no36>

MAZOUZ, F. (s.d.). *Cairn.* Consulté le Avril 28, 2023, sur <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2015-1-page-151.htm>

Ministère de la culture. (s.d.). Consulté le Avril 27, 2023, sur <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Evenements-nationaux/Journees-Europeennes-du-Patrimoine>

Ministère de la culture. (s.d.). Consulté le Fevrier 17, 2023, sur <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-action-des-Drac>

Ministère de la culture. (s.d.). Consulté le Novembre 19, 2022, sur <https://www.culture.gouv.fr/>

Ministère de la culture. (s.d.). Consulté le Decembre 16, 2022, sur <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Grand-Est/services/patrimoines-architecture/UDAP>

Ministère de la culture. (s.d.). Consulté le Avril 26, 2023, sur <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Ile-de-France/Patrimoines-et-architecture/Architecture-urbanisme-et-sites-patrimoniaux/Les-Sites-Patrimoniaux-Remarquables-SPR>

Ministère de la culture. (s.d.). Consulté le Avril 22, 2023, sur <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Inventaire-general-du-patrimoine-culturel>

Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication. (s.d.). Consulté le Avril 25, 2023, sur <https://mjcc.gov.ma/>

Ministry of housing, c. a. (2012, Mars 27). National Planning Policy Framework.

National Park Service. (s.d.). Consulté le Avril 25, 2023, sur <https://www.nps.gov/index.htm>

National Park Service. (s.d.). Consulté le Janvier 23, 2023, sur <https://www.nps.gov/orgs/1582/index.htm>

national trust. (s.d.). Consulté le Avril 23, 2023, sur <https://www.nationaltrust.org.uk/>

National Trust for Historic Preservation. (s.d.). Consulté le Avril 25, 2023, sur <https://savingplaces.org/>

nom, & prenom. (s.d.).

Normandie tourisme. (s.d.). Consulté le Mai 03, 2023, sur <https://www.normandie-tourisme.fr/sur-la-route-du-cidre/>

Nuit des cathedrales. (s.d.). Consulté le Avril 28, 2023, sur <https://nuit-des-cathedrales.org/organisation/art-culture-spiritualite.html>

Parcs naturels regionaux de France. (s.d.). Consulté le Mars 20, 2023, sur <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>

patriadellabella. (s.d.). Consulté le Fevrier 2023, 25, sur <https://www.patriadellabella.it/en/about-us/>

Salon international du patrimoine culturel. (s.d.). Consulté le Avril 28, 2023, sur <https://www.patrimoineculturel.com/le-salon/>

Society for the Protection of Ancient Buildings. (s.d.). Consulté le Avril 23, 2023, sur <https://www.spab.org.uk/>

UNESCO. (s.d.). Consulté le Janvier 22, 2023, sur <https://whc.unesco.org/fr/apropos/>

WSI Conseil. (s.d.). Consulté le Avril 25, 2023, sur <http://www.loi-malraux.eu/secteurs-sauvegardes-et-loi-malraux>